

AL 12-248 Mars 2002

Editorial

Affaire Dutroux : Ou en est-on début 2002?

Camp international Noborder

Victor Serge ressuscité à Moscou et à Paris

2ème Foire internationale du livre Alternatif et libertaire

Onkelinx défend le projet "Vandelanotte"

Chants révolutionnaires

Gay Pride

Racisme

Colombie : la guerre sociale et les mouvements de résistance

Chomsky ou la raison au service de la lutte sociale

Guantanamo

Les prisons d'état / L'état des prisons

BD

Agenda

Editorial

Comme le rappelait Chomsky dans une interview récente, en citant Gramsci et avant lui Romain Rolland, nous devons avoir « le pessimisme de l'intellect et l'optimisme de la volonté ». Cette

expression rend plutôt bien le ton de ce numéro d'AL . D'un côté, l'analyse des événements tant en Belgique que dans le reste du monde est plutôt désespérante : en témoignent les atteintes généralisées aux droits sociaux et syndicaux durement conquis par la lutte des classes, la toute-puissance des États sur les prisonniers, la domination de l'appareil judiciaire par le pouvoir, comme on le voit chez nous dans l'étouffement de l'affaire Dutroux, et ailleurs dans l'impunité des auteurs d'assassinats, dont les gouvernements sont complices.

De l'autre côté, cependant, de plus en plus d'individus, regroupés ou non en associations, prennent conscience du problème politique global dont dépendent l'ensemble de ces pratiques révoltantes, et construisent progressivement une riposte qui soit la plus adéquate possible à l'union des puissants. Riposte globale, par la rencontre de ceux qui, dans le monde entier, ont pour ennemi commun le capitalisme dans sa nouvelle version multinationale et financière ; riposte locale, par la résistance obstinée et systématique à toutes les situations locales de domination.

Chacun a la possibilité de choisir sa forme de résistance, et toutes se rejoignent et se renforcent l'une l'autre : manifester contre les centres fermés et les expulsions, participer aux alternatives culturelles, soutenir les communautés en lutte dans le monde, diffuser inlassablement la volonté de bâtir un autre futur.

Changer le désespoir en révolte, et la révolte en construction. Joyeux mois de luttes!

★ Annick

Affaire Dutroux : Où en est-on début 2002?

En janvier 2002, on me remettait un petit dossier sur les derniers développements de l'enquête DUTROUX. En le lisant, j'appris ou je crus apprendre que le procès de DUTROUX, LELIEVRE et MARTIN serait pour tout bientôt...

Au pas de course vers les assises!

Ce dossier racontait que, fin 2000, le procureur BOURLET, mécontent du manque flagrant de curiosité du juge d'instruction LANGLOIS, avait déposé une requête devant la Chambre des mises en accusation. Il demandait à cette juridiction d'ordonner des devoirs d'enquête auxquels Monsieur LANGLOIS se refusait. Parmi ceux-ci, il y avait l'analyse de tous les cheveux saisis dans la cache où avaient vécu Sabine et Laetitia, ce qui pourrait déterminer quelles autres fillettes avaient habité la cache. Pourquoi Monsieur LANGLOIS ne voulait-il pas les faire expertiser? Pour bien des raisons... un peu tirées par les cheveux. Aussi Monsieur BOURLET saisit-il la juridiction compétente pour contrôler le travail de Monsieur LANGLOIS et décider des choses à sa place.

Le 22 février, Monsieur BOURLET plaida à l'audience de la Chambre des mises, et ne demanda pas seulement que ces cheveux soient analysés. Il y évoqua encore trente et une autres pistes,

notamment de celles que CONNEROTTE et lui avaient soulevées en septembre-octobre 96, mais que LANGLOIS, succédant à CONNEROTTE, n'avait pas jugées à propos d'approfondir durant les quatre années de sa charge.

Les magistrats de la Chambre des mises écoutèrent poliment Monsieur BOURLET, reçurent son mémoire méticuleusement argumenté, et puis, il fallut attendre. Durant le printemps et l'été 2001, ils convoquèrent LANGLOIS cinq fois. Ils ne convoquèrent plus BOURLET. Enfin, le 22 octobre 2001, la Chambre des mises rendit son arrêt.

La procureure générale Anne Thily l'annonça comme « une solution qui donnerait satisfaction à tout le monde ». Bof...

La Cour « constate que le déroulement de l'instruction ne révèle pas, en l'état actuel de la cause et en fonction de sa complexité, de retard anormal. » La Cour « constate que le juge d'instruction a répondu de manière adéquate aux observations du Procureur général. » Mais, secret de l'instruction oblige, on ne sait pas quelles ont été ces observations ni ce que la Chambre des mises y a répondu.

Par ailleurs, la cour se préoccupe beaucoup de la longueur de l'enquête. En vertu des droits de l'être humain, tous les inculpés doivent être jugés dans un délai raisonnable. N'est-on pas en train de le dépasser? Si bien sûr, le « délai raisonnable est sur le point d'expirer » estime Madame THILY. Aussi, on fixe au procureur BOURLET un délai : pour le trente et un janvier 2001 au plus tard, il devra avoir décidé qui des inculpés (DUTROUX, MARTIN, LELIEVRE, NIHOUL, PINON, DIAKOSTAVRINOS, ZICOT...) sera envoyé au procès d'assises et pour quels faits. Beau casse-tête pour Monsieur BOURLET, étant donné qu'en quatre ans d'enquête, le juge LANGLOIS, très économe de ses pouvoirs, a refusé d'autoriser quantité de perquisitions et de recherches et n'est parvenu à rien éclaircir de la manière dont Julie et Mélissa, An et Eefje ont été enlevées, violées, tuées : ni quand, ni par qui.

Dans l'état actuel de l'enquête, tous les suspects risquent donc d'être acquittés au bénéfice du doute si BOURLET les accuse du meurtre des quatre fillettes. DUTROUX, NIHOUL et LELIEVRE pourront être condamnés pour l'enlèvement et la séquestration de Sabine et Laetitia, et c'est tout.

Voilà qui rappelle, *mutatis mutandis*, qu'AL CAPONE ne fut jamais mis à l'ombre que pour fraude fiscale.

Il faut donc vite replonger dans « les dossiers X » en vue de faire savoir au lecteur d'AL le décalage qui existera certainement entre les débats en cour d'assises et le début prometteur de l'enquête, lorsqu'elle se déroulait sous la houlette de Messieurs CONEROTTE et BOURLET, ainsi que d'une équipe de gendarmes et de policiers dont les changements ultérieurs de composition ont aussi jalonné l'enlisement de l'enquête.

Je me souviens de Monsieur BOURLET annonçant à la radio qu'il irait jusqu'au bout, « si on me laisse faire ». Branle-bas de combat chez les journalistes : il y aurait donc un risque qu'on ne le laisse pas faire! Eh bien, en quatre ans, on a bien laissé faire Monsieur BOURLET, mais on n'a laissé faire personne autour de lui, ce qui est revenu au même que de ne pas le laisser faire.

C'est alors que le prédateur isolé se fait recaler...

J'étais donc en pleine relecture (si j'ose dire) de toute l'histoire DUTROUX, NIHOUL et autres X, lorsque éclata une petite affaire.

Début janvier, le sénateur VLD DEDECKER obtint du Ministre de la justice Marc VERWILGHEN l'autorisation d'aller visiter DUTROUX dans sa prison. Il ne fit ni une, ni deux : il lui fit un enfant dans le dos. Il se rendit à la prison avec un accompagnateur qu'il fit passer pour son chauffeur. Polis, les policiers de garde laissèrent entrer les deux VIP sans contrôle d'identité ni même aucun passage par le portique détecteur de métaux. En réalité, ledit chauffeur n'était autre que le journaliste de la chaîne privée VTM, Dan VAN HEMELDONCK, muni d'un petit enregistreur.

L'interview de DUTROUX fit la une du journal de VTM le lundi 18 janvier, avant d'être diffusée in extenso dans l'émission Telefacts de VTM du 21 janvier. Pas moins d'un million de Flamands assistèrent à cette émission.

Peut-être que Monsieur DEDECKER se souvenait de la présidence brillante et engagée de Monsieur VERWILGHEN, quand il n'était pas encore ministre, à la commission parlementaire qui confirma l'existence des faits d'étouffement de l'enquête et établit certaines responsabilités. Monsieur DEDECKER crut que Monsieur VERWILGHEN lui pardonnerait sa manœuvre. Bien au contraire, il se fit littéralement engueuler par le Ministre de la justice en plein parlement, blâmer par son parti, et il paraît que les représailles ne sont pas terminées.

Parallèlement à ces débats parlementaire, a lieu sur la partie droite du site d'Indymedia toute une campagne de dénigrement aussi stupide que véhémement à l'égard de la chaîne VTM, au motif qu'elle a réalisé là une opération juteuse et basement commerciale au mépris de sacro-saintes règles de déontologie journalistique. Dans De Morgen, Douglas DE CONINCK, journaliste au Morgen et co-auteur de l'ouvrage « les dossiers X », reprend pour VTM. Au fond dit-il, quels que soient les motivations de ceux qui ont réalisé ce scoop, il a le mérite de remettre l'affaire DUTROUX à l'ordre du jour. Oui mais, lui répond-on, rien ne justifie tant de liberté prise avec la déontologie de la profession. On ajoute aussi, sans rire, que la supercherie de VAN HEMELDONCK anéantit des années de collaboration amicale entre les journalistes et l'appareil judiciaire. Et tout cela pourquoi, dit-on : cette interview est vide d'informations nouvelles et DUTROUX ne fait que s'y lamenter!

Voire. Souvenez-vous d'une des dernières apparitions de DUTROUX avant cette interview. C'était il y a plusieurs années. Il était entouré de flics et malgré la distance à laquelle les journalistes étaient tenus, on l'entendaient crier à leur intention : « Je veux parler! Je veux parler! » Eh bien en ce mois de janvier, toujours aussi fâché sur ses anciennes relations d'affaires, il promet qu'un jour il en dira davantage sur les ramifications et la clientèle de son réseau.

Il n'en dit guère plus. Ce n'est pas bien fracassant. Pourtant, précisément à ce moment, on apprend, notamment via la revue française Marianne, que ce n'est plus du tout une priorité de l'envoyer en cour d'assises le plus vite possible avec ses comparses. Bien au contraire, à présent,

on nous annonce que le procès d'assises n'aura pas lieu avant 2003. Exit le souci de respecter le « délai raisonnable »...

Et pourquoi donc, si ce n'est parce que DUTROUX ne connaît pas encore bien sa leçon de prédateur isolé?

Dire que ce report laisse du bois de rallonge au procureur BOURLET, ce serait faire preuve d'un optimisme exagéré, vu que la procureure générale THILY et la Chambre des mises en accusation épousent les vues de Monsieur LANGLOIS, et qu'au-dessus de la Chambre des mises, il n'y a que Dieu, qui n'a pas décidé d'être plus actif que les autres dans cette ténébreuse affaire.

★ Cécily

Aperçus du dossier Dutroux

Depuis 1997, l'enquête DUTROUX-NIHOUL n'a plus progressé. Des tas de pistes menant aux réseaux de pornographie infantile ont été oubliées. NIHOUL est en voie d'être blanchi de son implication dans le trafic d'enfants enlevés par DUTROUX. Resteront accusés : DUTROUX, sa compagne MARTIN et son homme de main LELIEVRE.

Devant les assises, DUTROUX dira sans doute qu'il a enlevé Sabine et Laetitia pour avoir de la compagnie, qu'il a fait de même pour Julie et Mélissa, qu'elles sont mortes parce qu'il a été en prison entre-temps pour une affaire de vol de voitures, et qu'il ne connaît pas An et Eefje. Il est un tordu isolé comme tant d'autres.

LELIEVRE et MARTIN vont accorder leurs violons tant bien que mal à ce noyau dur du crime qui est le seul que l'enquête de cinq ans a réussi à mettre au jour. Et pourtant...

« Ma petite entreprise... »

Y aura-t-il quelqu'un aux assises pour rappeler de ce que LELIEVRE, au début, a dit aux enquêteurs? Il a dit que DUTROUX avait bel et bien eu besoin de lui ou de WEINSTEIN pour enlever des fillettes, qu'An et Eefje avaient été « une commande », qu'il parlait à tous ses amis de commandes et de livraisons, de centaines de milliers de francs gagnés vite et bien.

Et puis, dès octobre, LELIEVRE a été menacé et s'est tu¹[1]..

¹[1] Sauf mention d'une autre source, tout ce qui suit est extrait de l'ouvrage « les dossiers X », Annemie BULTE, Douglas DE CONINCK et Marie-Jeanne VAN HEESWIJCK, EPO 1999. Vous retrouverez les pages de l'ouvrage auxquelles je me réfère via les noms des personnes, grâce à l'index qui se trouve à la fin de l'ouvrage.

Des enfants ont continué et continueront à disparaître, ou à souffrir de troubles mystérieux qui les absente de l'école et qui alertent de temps en temps un centre PMS ou un prof, sans suite. Des types continueront à filmer et à vendre la pornographie infantile, à subjuguer les enfants selon les mêmes méthodes que celles utilisées pour les jeunes femmes étrangères. Il y aura toujours les acheteurs de cassettes, ce marché plus lucratif encore que celui de la drogue, et de discrets clubs privés dans le même style que les Atrébates, où se rencontrent les porteurs d'une pulsion rigoureusement répartie parmi toutes les classes sociales.

En enlevant Julie et Mélissa, An et Eefje, Sabine et Laetitia, la petite organisation de DUTROUX inaugurerait toutefois une stratégie différente de celles des réseaux existants jusque là, et c'était une stratégie risquée, peut-être mal vue des autres réseaux. Au lieu d'obtenir les enfants par la séduction d'adolescentes en rupture de famille, ou en s'assurant de la complicité d'une famille, Dutroux et ses complices enlevèrent des fillettes sans s'enquérir de l'identité, du curriculum vitae ni des capacités de réaction de leurs parents. C'est ainsi que la nébuleuse pédosexuelle belge eut bientôt à ses trousses des parents de victimes qui étaient totalement étrangers à ses pratiques, qui les découvrirent avec horreur et qui les firent connaître à la grande foule de gens du même mode de vie qu'eux.

Brève effervescence

D'août à octobre, l'enquête partit dans tous les sens. Le 19 septembre 96, X1 était entrée en jeu, contre son gré; elle s'était lancée dans le récit aux enquêteurs de sa vie étrange. Elle avait reconnu NIHOUL comme un des plus dangereux abuseurs dans le réseau où elle avait tourné.

Via Regina LOUF comme via l'enquête sur DUTROUX, NIHOUL et leur entourage, il y avait de plus en plus de personnes impliquées dans cette criminalité, et des réouvertures de dossiers restés non élucidés. Mais du même coup, on découvrait avec un malaise croissant que, parmi les clients de ces réseaux de sadisme pédophile, les participants à ses guindailles, les amis et relations de ses proxénètes, on avait des personnes très haut placées. Cela signifie un ministre par ci, un bourgmestre par là, un magistrat ou l'autre, quelques hauts responsables de la police ou de la gendarmerie, un zeste de noblesse, et même plus qu'un zeste dans les années 50, d'après la femme témoin plus âgée X3, qui a eu une enfance assez semblable à celle de Regina LOUF 2[2]...

Le même genre d'affaire avait déjà été ébruité durant les années 80; on avait parlé à l'époque de « ballets roses », pour désigner des soirées sexuelles avec des enfants de huit à quinze ans. Les locaux du journal « Pour » furent sournoisement mis à feu dans le cadre d'une entreprise d'étouffement.

Les grandes manœuvres d'étouffement

Quant à l'étouffement de l'affaire DUTROUX, il a commencé le 16 octobre 1996, jour du dessaisissement du juge CONNEROTTE par l'arrêt « spaghetti » de la cour de cassation. Cet

2[2] Dossiers X p. 316; Dossiers pédophilie 187-212.

arrêt a engendré la marche blanche du 20 octobre. Si le juge CONNEROTTE a été dessaisi pour avoir participé à une soirée organisée par les parents des victimes pour financer leur procès, par contre on n'a pas écarté de l'enquête de Neuchateau le commissaire de la PJ de Bruxelles, MARNETTE, pour avoir été un bon client du club privé les Atrébates. Au moment où CONNEROTTE a été dessaisi, MARNETTE venait d'arriver volontairement à Neuchateau en tant que grand spécialiste des affaires de mœurs, et pour cause. Les Atrébates sont un club privé à partouzes cité par Regina LOUF comme un des lieux de ses prestations d'enfant prostituée, et fut effectivement fermé quelques années avant l'affaire DUTROUX, pour avoir impliqué des mineurs. Il faut dire qu'à l'entrée des soirées fines, le sorteur ne demande pas les cartes d'identités pour connaître les âges : cela ferait mauvais genre. Ainsi, Monsieur MARNETTE aimait se dévergondier après journée, tandis que Monsieur CONNEROTTE préférait militer. Le moins qu'on puisse dire est que la suspicion était aussi légitime dans un cas que dans l'autre.

Or, la suspicion déjà légitime qui plane sur le commissaire MARNETTE sera confirmée par un procès-verbal faux, visant à déclencher anticipativement ce qui serait plus tard l'affaire des fouilles de Jumet; puis, par une autre manœuvre de déstabilisation de l'enquête : l'affaire DI RUPO. Mais vous verrez cela au chapitre des fausses pistes.

Regardons un peu de plus près ce faux PV initial. Dès la première semaine de son arrivée à NEUCHATEAU, le fin limier MARNETTE avait trouvé qu'une photo extraite d'une des vieilles cassettes pédoporno trouvées chez un certain pédophile RAEMAKERS, montrait un monsieur qui ressemblait vaguement à DUTROUX et qui était en train de violer une fillette inconnue. RAEMAKERS était en prison depuis belle lurette, ayant été condamné à la perpétuité pour avoir acheté et exploité au moins trois fillettes à des familles du quart-monde. Monsieur MARNETTE rédigea un PV initial demandant au juge CONEROTTE qu'on auditionne RAEMAKERS, car, disait-il, celui-ci devait avoir connu DUTROUX et pourrait en dire plus sur ses activités.

Par hasard, l'analyse de la photo échut à un autre groupe d'enquêteurs que celui dirigé par MARNETTE, qui établirent de suite qu'elle devait dater des années 70 et qu'à l'époque, DUTROUX était encore un gamin. L'erreur de MARNETTE ne pouvait pas avoir été de bonne foi. Aussi s'attira-t-il la suspicion du juge CONNEROTTE et du procureur BOURLET.

L'étouffement s'est poursuivi par mise en doute et une « relecture » des témoignages des X. Relecture au cours de laquelle les officiers de gendarmerie DUTERME et DERNICOURT, qui en étaient chargés, ont largement diffusé dans la presse des extraits des procès-verbaux d'audition de Regina LOUF-X1, qui étaient purement et simplement falsifiés. Suite à la circulation de ces documents falsifiés, toute la presse traita Regina LOUF de... louf. Dégoûtée, elle se retira dans sa ferme, après un cycle de conférences pour se justifier. A ce moment aussi, des copies plus conformes de ses procès-verbaux d'audition atterrirent dans les rédactions du Morgen et du Standard et donnèrent lieu à un bien utile ouvrage de référence rectificatif : « les dossiers X », précisément.

Enfin, les plus hauts magistrats du parquet ont décidé : « les vols de voitures, c'est au parquet et au juge d'instruction de Nivelles; les enlèvements d'enfants, c'est au parquet et au juge d'instruction de Neuchateau ». Le problème, c'est que les enfants ont été enlevées en voiture, et par des gens qui sont aussi en relation les uns avec les autres via le trafic des voitures. Aha! Il

fallait y penser avant de trancher. Cela s'appelle « saucissonnage » et c'est une des cinq techniques « légales » d'étouffement d'une enquête judiciaire^{3[3]}

Ce saucissonnage des dossiers a eu lieu au printemps 97 et a occasionné une manifestation de protestation de 25 000 personnes devant le palais de justice de Neuchateau.

Les grandes manœuvres de terrassement (et autres fausses pistes)

Une autre manière de nuire à une enquête judiciaire consiste à l'orienter sur de fausses pistes.

C'est ainsi que, fin 96, du fond de sa cellule de condamné à perpétuité, notre RAEMAKERS, connu de Regina LOUF et appelé par elle « Monsieur Pédo », fit savoir aux enquêteurs que son camarade de cellule, l'obscur FOCANT, lui faisait de drôles de confidences.

Le juge d'instruction LANGLOIS, qui venait de remplacer CONNEROTTE dessaisi et avait besoin de grandes actions pour démentir les rumeurs d'étouffement de l'enquête, prêta de suite attention aux confidences de FOCANT telles que les rapportaient RAEMAKERS.

C'est ainsi que le plan de MARNETTE entra en action, avec seulement quelques semaines de retard et juste au lendemain du dessaisissement du juge CONNEROTTE.

Les enquêteurs obéirent à la demande de RAEMAKERS de ne pas s'adresser directement à FOCANT. En effet, FOCANT se confiait à son camarade « pédo », mais n'avait pas l'intention de redire ces choses aux enquêteurs. FOCANT dit à RAEMAKERS qu'il avait fait partie du groupe de DUTROUX, enlevé des enfants avec lui et que, si les enquêteurs fouillaient le charbonnage de Jumet près de Charleroi, ils trouveraient les corps de Ken MAST, d'Elisabeth BRICHET et de quelques autres enfants disparus.

Fouiller, c'est ce qu'on fit pendant des jours et des jours, en vain.

Selon les auteurs des « Dossiers X », qui sont allés trouver l'avocate de FOCANT, RAEMAKERS a purement et simplement attribué à FOCANT des confidences que ce dernier ne lui a jamais dites, et RAEMAKERS s'est probablement livré à ce jeu sous la séduction de quelques promesses de récompenses (DX p. 290).

Au moment d'arrêter les fouilles de Jumet, le juge d'instruction LANGLOIS, qui s'était donc laissé bernier en autorisant ces fouilles gigantesques, fit à la presse un discours comme quoi il ne fallait négliger aucune piste et qu'il était normal que certaines initiatives n'aboutissent à rien. Mais la presse ajouta que toute cette enquête commençait à coûter cher à la collectivité et qu'il ne fallait pas trop écouter tous ces racontars plus ou moins délirants sur les réseaux pédosexuels.

Autre histoire de fausse piste. Le 21 octobre 96, au lendemain de la marche blanche, un certain Olivier TRUGSNACH, recherché pour avoir volé son employeur, rentra spontanément

^{3[3]}Erik RYDBERG, « Nom de code Neuchateau » EPO 1999 p. 69

d'Angleterre en Belgique et se présenta à la gendarmerie avec des révélations sur « le rôle de personnes haut placées dans l'enquête des réseaux pédophiles ». Le commissaire MARNETTE, présenté ci-avant, désira aussitôt qu'il soit entendu. TRUGSNACH fréquente les partouzes afin d'y arrondir ses fins de mois, et il y aurait déjà, dit-il, rencontré Elio DI RUPO.

Lors de sa première audition, TRUGSNACH dit qu'au moment de cette rencontre, il avait dix-sept ans. Inutilisable : la majorité sexuelle est à seize ans. Alors il fut ré-auditionné et cette fois, il dit qu'il avait quinze ans. Aussitôt, le tout fut communiqué à la presse. Le Big Brother qui nous dirige sembla compter sur une nouvelle marche blanche pour réclamer dans un grand soulèvement révolutionnaire la levée de l'immunité du ministre DI RUPO. Mais entre-temps, les parlementaires, en vue de prendre leur décision relative à l'immunité du ministre, découvrirent le dossier et furent assez scandalisés de la manière dont TRUGSNACH se rajeunissait d'une audition à l'autre. Dans cette affaire, le seul aspect consistant semblait la promesse faite à TRUGSNACH d'arranger son problème de vol s'il racontait certaines choses. DI RUPO fut protégé par ses pairs.

Il ne resta plus de là qu'une mauvaise impression parmi le public. Mes chers collègues de l'administration maugrèrent : « C'est normal que tout va mal dans ce pays puisqu'il y a des pédés au gouvernement! » D'autres, un peu plus fins, commençaient à en avoir marre qu'on aille farfouiller dans la vie privée de chacun, et trouvaient que la marche blanche n'était, au fond, qu'un dangereux sursaut de puritanisme vindicatif de la part des classes laborieuses et par trop moyennes.

Un cas friqué n'est jamais désespéré

Il y a de petits commerçants dont la faillite ruine la vie ainsi que celle de leurs enfants. Par contre, Michel NIHOUL en a vécu une demi-douzaine et ne s'en est jamais porté plus mal.

Sa devise : « tant qu'on a des relations... » Mais cela n'explique rien, « avoir des relations ». Quels échanges économiques circulent entre ces relations, là est la question.

Vers la quarantaine, après déjà une longue série de fondations de sociétés foireuses et de faillites, le Bruxellois NIHOUL est animateur de radio, entouré d'artistes en tout genre, et il organise des soirées, des concerts. Il parvient à se faire prêter par Claude BARZOTTI 550 000 francs que le chanteur ne reverra jamais. Il organise les campagnes électorales de Paul VANDENBOEYNANTS et de ceux de l'aile droite du PSC, le CEPIC. Avec ses amis les avocats DELEUZE et Annie BOUTY, il monte une officine juridique chargée de convaincre l'Office des Etrangers de délivrer des permis de séjour à des réfugiés nigériens, et les services du Ministère de la Justice de procéder à certaines libérations conditionnelles. Pendant que DELEUZE et BOUTY s'occupent des arguments juridiques, NIHOUL possède l'art d'avancer où il le faut des arguments financiers qui donnent un poids particulier aux premiers et une certaine clientèle aux avocats. Grâce à des types pleins de relations comme NIHOUL, un cas friqué n'est jamais désespéré. C'est pourquoi les Nigériens débarquent en Belgique avec le nom d'Annie BOUTY sur les lèvres et, dans leur pays, elle est considérée comme une Mama.

Plus tard, BOUTY devient la maîtresse du docteur GUFFENS, directeur-général du Centre médical de l'Est, condamné en correctionnelle pour détournement des fonds de ce centre. NIHOUL le convainc qu'il y a moyen d'acheter son procès en appel, peut ainsi retirer 5 millions de ses comptes... et s'en sert pour ouvrir un café qui s'appelle le Clin d'Oeil, qu'il exploite avec Marleen DE COCKERE. GUFFENS, lui, voit sa condamnation alourdie en appel. Ne pas surestimer la longueur du bras de NIHOUL!

Jusqu'ici en tout cas, rien de relatif aux réseaux.

En 1991, DELAMOTTE, vieil ami de NIHOUL et co-fondateur de toutes les sociétés de NIHOUL qui tombaient en faillite les unes après les autres, fonde la société ASCO, « achat-service-commerce », qui démonte des voitures et exporte les pièces détachées vers l'Afrique et la République dominicaine.

DELAMOTTE et NIHOUL ont aussi tous deux fréquenté les Atrébates, ce club fermé en 83.

La société ASCO est basée à Honnelles, près de Mons, près de la frontière française. De là, au lendemain de l'arrestation de DUTROUX et de NIHOUL en août 96, la police a envoyé à Neuchateau un vieux dossier de 1994, et les PV d'une enquête de voisinage réalisée après l'arrestation de DUTROUX en 1996.

Dans ces PV d'enquête, les gens du coin racontent qu'au siège d'ASCO, on voyait souvent NIHOUL, LELIEVRE, WEINSTEIN, MARTIN. Au café de la place, NIHOUL se faisait remarquer en payant avec des billets de 5000 F. Il était toujours entouré d'une flopée de jeunes femmes exotiques, qui logeaient dans les locaux d'ASCO et qui paraissaient en transit. ASCO semble avoir été ainsi un lien entre le milieu bruxellois de NIHOUL et l'entourage plus marginal ou quart-mondiste de DUTROUX.

En 94, peu avant la faillite d'ASCO, DELAMOTTE et NIHOUL se sont violemment disputés avec un voisin parce qu'ils creusaient un grand trou dans un bout de terrain qui lui appartenait, pour y enterrer quelques sacs poubelles. Finalement, ils ont creusé un autre trou sur la propriété d'ASCO et les ont enterrés là. La police de Honnelles a envoyé ce dossier à Neuchateau au cas où on voudrait savoir ce qui a été enterré là; mais Neuchateau n'a jamais répondu. C'est pourquoi les PV de Honnelles ont atterri à la rédaction du Morgen et de là dans « les dossiers X ».

NIHOUL est-il un magouilleur presque sympathique, ou quelqu'un dont l'art de se relever de tous les plantages est sous-tendu par des rentrées financières autrement plus scabreuses? L'état de l'enquête ne permettra pas de le savoir, mais ce qu'on sait, c'est qu'il n'y a pas eu de volonté d'enquêter.

Le sosie carolo de NIHOUL

L'enquête de Neuchateau, avortée suite au dessaisissement du juge CONNEROTTE, a par ailleurs impliqué un certain Lucien VIAL⁴[4]. Il s'agit d'est un homme d'affaires qui a pignon sur rue à Charleroi dans le commerce des vins, et qui ressemble physiquement à NIHOUL.

Pendant que RAEMAKERS condamné à perpétuité croupit en prison, VIAL sévit en toute impunité à Charleroi. On l'a vu visiter des familles pauvres de Charleroi pour leur proposer de louer leurs enfants pour 50 000 F. Il fait des photos porno avec eux (DX p. 356). A ses heures perdues, il enlève des adolescentes au vu et au su de tout le monde, les viole et les maltraite et les abandonne traumatisées quelques jours plus tard. Il est riche et s'achète des hommes de main qui l'aident dans ses enlèvements. Lorsque les parents de ses victimes ont osé porter plainte, l'instruction a capoté pour de bien mauvaises raisons, ou alors, par impossible, VIAL n'a été condamné qu'à des peines de prison ridicules et a été libéré presque tout de suite. Si bien que, quand il débarque dans un café ou une boîte, une crainte respectueuse l'entoure : il a le bras long. D'ailleurs, un jeune homme, Pascal MEUNIER, pour avoir pris la défense de deux adolescentes que le clan VIAL emmenait de force en plein dans un café, a été retrouvé mort une semaine plus tard. Il avait été menacé par un des complices de VIAL, tandis que ce dernier démarrait avec les filles et ses hommes dans sa voiture. Lorsqu'on retrouva l'inconscient justicier mort au coin d'un porche de la ville, son corps portait des traces de coups, mais le médecin légiste conclut obstinément à un décès par overdose.

Juste avant son dessaisissement, le juge CONNEROTTE faisait surveiller VIAL. On apprenait ainsi qu'il allait chercher des adolescentes en Roumanie et qu'il pouvait se procurer pour elles des attestations de tutelle à Walcourt, commune où il habite et où il a des relations dans la police et dans l'administration communale. Ainsi la poule aux oeufs d'or est, avec le commerce des vins, une source de sa richesse.

Le juge CONNEROTTE préparait une série de perquisitions à son domicile et dans son entreprise, ainsi que chez des hommes qui avaient enlevé des filles pour son compte en 1996. Le juge LANGLOIS, qui lui succéda, ne les autorisa pas. (DX p. 360, 356)

VIAL est sans doute en France actuellement.

« Il se pourrait que les nombreux témoignages de viols et de tentatives d'enlèvements d'enfants contre NIHOUL aient en fait tout bêtement trait à L. V. » (DX, p. 327). Dans ce cas, effectivement, NIHOUL aurait failli être victime d'une erreur judiciaire! Le hic, c'est qu'à Neuchateau, après le départ du juge CONNEROTTE, en quatre ans on n'a pas davantage enquêté sur VIAL que sur la société ASCO fréquentée par NIHOUL.

⁴[4] Dossiers X p. 352 et suivantes; Jean NICOLAS et Frédéric LAVACHERY « Dossiers pédophilie » Flammarion 2001 p. 136 et suivantes.

Un club de plus âgés

Regina LOUF affirme avoir connu de très près NIHOUL et BOUTY. Elle leur doit même la soirée la plus infernale de sa carrière.

BOUTY et NIHOUL, avec quelques autres, ont torturé et assassiné sous ses yeux Christine VAN HEES, en 84, à la champignonnière d'Auderghem. Regina avait une quinzaine d'années.

On a du mal à voir le magouilleur bruxellois bedonnant et l'avocate affairiste en tortionnaires sadiques, mais le problème pour qui veut tenir cette accusation pour fantaisiste, c'est que Regina LOUF décrit plusieurs détails de cette champignonnière et de ce meurtre, détails qui concordent avec ceux qui dorment dans le dossier de ce meurtre. Et comment aurait-elle pu avoir connaissance de ce dossier?

Dans ce dossier, on trouve aussi que Christine VAN HEES, quelques semaines avant sa mort, avait confié à une amie qu'elle était membre d'un club secret de gens plus âgés, qu'ils lui faisaient peur, mais qu'ils la fascinaient aussi.

Sans savoir cela, Regina dit de Christine qu'elle ne comprenait rien au milieu dans lequel elle était tombée, qu'elle était là par « amour », éprouvant un besoin d'une relation avec des plus âgés et pensant vaguement tirer parti de ces modes de vie où l'argent et l'amour sont également faciles.

Regina Louf dit que BOUTY et NIHOUL étaient au meurtre de Christine VAN HEES. Comment pouvait-elle savoir qu'ils étaient effectivement amis et associés dans les années 80?

Selon Regina aussi, l'assassinat de Christine VAN HEES n'était pas la première nuit sadique qu'elle faisait avec eux, dans le rôle de victime et d'aide-tortionnaire qu'elle avait acquis au fil des années parmi les tordus friqués qui l'emmenaient à leurs rendez-vous dans des villas du Brabant.

Une complexité qui dépasse l'entendement

J'ai donné ainsi quelques aperçus de ce qui se trouve dans « les dossier X ».

Ce bouquin a été rédigé suite à la grande fuite désespérée des dossiers de Neuchateau vers les médias : le Morgen et le Standaard. Cette fuite avait pour but que la démocratie directe s'empare de l'enquête, à défaut pour le système judiciaire de la mener correctement.

Je crois que le bouquin « les dossiers X » doit à son caractère touffu de n'avoir pas besoin de censure. Les protecteurs du trafic pédosexuel, ou de l'honneur des institutions belges, ont dû se dire : « de toute façon, personne ne le lira ! » Bien estimé. Il est pourtant écrit de la meilleure plume qu'on puisse trouver et reflète finement les psychologies et les milieux, mais, rien à faire, en 552 pages au cours desquelles apparaissent, disparaissent et resurgissent 350 noms, on perd quand même un peu le fil. A moins d'être champion d'échecs et membre de la Mensa... comme RAEMAKERS!

Les journalistes fourbissent déjà leur discours pour le procès d'assises. Ils diront en substance : « lors de la marche blanche du 20 octobre 96, la foule, égarée par les communications publiques imprudentes des parents des victimes eux-même égarés par la douleur, a cru que nul autre juge d'instruction que CONNEROTTE ne réussirait à mener l'enquête à bien. Or, son successeur LANGLOIS a travaillé avec plus d'impartialité et plus d'objectivité, si bien qu'une fois dissipées des fumées de fantasmes et des croyances, on s'aperçoit qu'il n'y a pas un bien grand feu dessous. Juste un prédateur isolé comme d'autres... »

L'oubli sera-t-il un jour assez généralisé pour qu'ils puissent asséner ce discours-là et conclure?

★ Cécily

Camp international Noborder

Appel du réseau Noborder pour un campement international a Strasbourg du 19 au 28 juillet 2002 (Munich 2 décembre 2001)

La liberté de mouvement et d'installation est un besoin humain fondamental. Les migrations sont un fait, leur autonomie n'a pas pu et ne peut pas être soumise à des règles, comme les Etats et les institutions transnationales le voudraient. L'émigration est une conséquence de l'exploitation économique, de la répression politique et des guerres, mais aussi de l'intérêt légitime des gens pour trouver des conditions de vie meilleures ou différentes. La liberté de mouvement pour tous doit devenir une réalité pour laquelle nous avons à nous battre par tous les moyens nécessaires. La liberté de mouvement a été une revendication centrale ces dernières années quand des groupes de base ont commencé à organiser les campements de noborder à différentes frontières de la forteresse Europe : contre les frontières militarisées autour de l'Europe, avec leurs armes, leurs technologies de contrôle et le soutien raciste de beaucoup de gens dans les pays d'Europe. C'est le contraire de notre rêve qui est de créer un monde sans frontières. Nous vivons dans un système capitaliste mondial qui divise les gens. Le système d'exploitation et d'exclusion est soutenu par les frontières internes aussi bien qu'externes de la forteresse Europe ou de ce qu'on peut appeler la "Schengenie". Il s'appuie sur des lois racistes et sur la barbarie des détentions et des expulsions. Des milliers de gens sont morts à cause du régime des frontières.

Nous assistons actuellement à un renforcement de l'appareil répressif de l'Etat à travers le monde. Si le contrôle des populations locales et des mouvements des gens à travers les frontières n'a rien de nouveau, il s'est accéléré depuis qu'après les attaques contre le World Trade Center et le Pentagone, les gens au pouvoir ont profité du prétexte de la "guerre contre le terrorisme" pour faire passer de nouvelles mesures de contrôle draconiennes. En Europe, après la proposition d'une police anti-émeutes européennes, nous avons maintenant le projet de mandat d'arrêt européen et l'adoption d'une législation "anti-terroriste" commune. Sous le prétexte de "lutter contre le terrorisme", le but véritable est d'augmenter le contrôle sur la vie quotidienne et les luttes de tout le monde.

Nous cherchons à agir concrètement contre les instruments du contrôle d'Etat dans toutes ses formes qui prolifèrent. Comme partie de cette lutte, le réseau noborder organise un campement à la frontière pendant l'été 2002 à Strasbourg.

Strasbourg abrite le Système d'Information de Schengen (SIS), une pièce centrale de la machine à contrôler. Cette base de données pour la recherche et le contrôle, avec des dizaines de milliers de terminaux à travers l'Europe, vise avant tout les immigrés. Cependant, elle n'est pas utilisée seulement aux postes frontières, mais sert aussi à étendre le contrôle de l'Etat à chaque coin de rue. Le SIS peut être consulté instantanément pour déterminer si quelqu'un est recherché pour être expulsé ou arrêté, aussi bien que pour fournir d'autres informations utilisées pour surveiller les mouvements et les activités d'un individu.

Contre cet instrument de contrôle et de répression, nous voulons être présents à Strasbourg avec nos actions de protestation et notre critique des institutions européennes et des intérêts qu'elles représentent.

Nous voulons travailler contre toutes les formes d'exploitation et de division, en travaillant ensemble à créer de nouvelles formes de coordination et de résistance. Nous voulons créer une plate-forme d'échange d'information et d'expérience entre les groupes et les individus impliqués dans différentes luttes politiques dans une perspective d'émancipation anticapitaliste. Nous voulons travailler avec les groupes autonomes d'immigrés. Nous voulons relier des gens qui travaillent avec des pratiques politiques différentes et viennent avec des expériences locales variées.

Le campement inclura une diversité d'actions directes depuis les manifestations publiques jusqu'à des formes de "guérilla de communication". Le camp sera l'occasion d'une quantité de discussions internationales et d'ateliers et nous avons l'intention de créer pendant dix jours un laboratoire de résistance créative et de désobéissance civile.

Le campement de Strasbourg exprimera notre capacité à déterminer nos propres lieux et temps de présence, d'action et de communication.

Nous invitons tous ceux qui sont intéressés à venir participer à cet événement international, à y contribuer et à le soutenir.

Info: 00 33 3 88 32 37 52

<http://www.noborder.org/camps/>

Victor Serge ressuscité à Moscou et à Paris

Les amis de l'anarchisme connaissent tous le nom de Victor Serge (1890-1947), le grand militant et écrivain belgo-russe. Mais combien ont lu cet écrivain génial dont l'œuvre "est indispensable à qui ne veut pas mourir idiot d'overdose de ces relectures politiquement correctes de l'Histoire dont nous sommes singulièrement bombardés ces derniers temps" (François Maspero)?



Ne vous culpabilisez pas, camarades! C'est que les bouquins de Serge sont quasiment introuvables en France depuis des années, et ceux qui les gardent précieusement dans leurs bibliothèques personnelles ne s'en séparent pas! Encore plus en Russie, où les écrits de Serge furent bannis à partir de 1927.

Nouvelles éditions des Mémoires en France et en Russie

Maintenant voici la bonne nouvelle. Les *Mémoires d'un révolutionnaire*, texte essentiel de Serge, suivies de ses écrits sur la Russie, viennent d'être ré-éditées à Paris dans la collection Bouquins (1). En même temps, la première traduction russe du même texte est publiée à Moscou et à

Orenbourg, dans l'Oural, où Serge fut exilé par Staline en 1933 et où nous créons le Musée de Victor Serge et des Déportés communistes oppositionnels. Témoin incontournable des mouvements révolutionnaires de son siècle, Serge y raconte les triomphes et les tragédies de sa génération, depuis les "bandits tragiques" de l'anarchisme français d'avant la Première guerre mondiale jusqu'à la défaite de 1940 et le sort des réfugiés espagnols du POUM dans les camps de concentration — en passant par le soulèvement syndicaliste de Barcelone en 1917, le siège de Petrograd en 1919, la défaite de la révolution allemande en 1923, la lutte anti-stalinienne en URSS, la révolution espagnole trahie par les staliniens. Témoin lucide et véridique, styliste incomparable, Serge paya ses engagements de dix années de captivités diverses.

Son itinéraire par rapport à l'anarchisme

Rappelons rapidement son itinéraire par rapport à l'anarchisme. Rédacteur du journal individualiste *Anarchie* à Paris à partir de 1909, inculpé pour "association de malfaiteurs" pour avoir refusé de dénoncer ses camarades de la "Bande à Bonnot", condamné à cinq ans de pénitencier et expulsé du territoire français, militant syndicaliste à Barcelone au moment du soulèvement en 1917, Serge est rapatrié en Russie en 1919 en pleine guerre civile et essaie d'accomplir ce qu'il appelle "le double devoir" de défendre la jeune Révolution contre ses ennemis blancs aux côtés des Bolcheviques tout en se battant pour préserver les libertés internes et défendre ses camarades anarchistes comme Voline, persécutés par la Cheka. Collaborateur des anarchistes américains Alexandre Berkman et Emma Goldman dans leur tentative d'intervention conciliatrice dans l'Affaire de Kronstadt en 1921, Serge rallie l'opposition de gauche. Arrêté en 1928, puis déporté dans l'Oural en 1933, il est l'un des rares rescapés des prisons de Staline grâce à sa réputation d'écrivain francophone. De retour à Paris, tout en restant marxiste, il renoue avec ses amis et son passé anarchistes et publie *La Théorie anarchiste* (numéro spécial du *Crapouillot*) en 1937, et *Souvenirs d'anarchisme*. Au fond, Serge se place dans la tradition socialiste : internationaliste d'avant la scission dans l'Internationale, et croit que la morale libertaire est nécessaire pour compléter le marxisme. Il est mort en exil au Mexique dans le dénuement, laissant derrière lui une vingtaine de livres : romans, témoignages, analyses politiques.

La Bibliothèque Victor Serge de Moscou

Là, je reviens de Russie, où j'ai participé au Colloque international Victor Serge qui s'est tenu au Centre pour la Paix Andreï Sakharov de Moscou, du 28 au 30 septembre, sous l'égide de la

Bibliothèque Victor Serge. Les débats ont porté non seulement sur l'histoire et la théorie (l'anarchisme russe, Kronstadt, le capitalisme d'État) mais aussi sur l'actualité (la lutte courageuse de nos camarades russes contre la guerre en Tchétchénie, les perspectives révolutionnaires internationales).

Voilà trois ans que la Bibliothèque publique Victor Serge est en activité à Moscou, regroupant marxistes, anarchistes, syndicalistes et autres. Créée à l'initiative de la Fondation internationale Victor Serge, dont je suis l'humble secrétaire, la Bibliothèque se propose comme but d'initier le public russe à la grande richesse des idées radicales et contestataires— dont les multiples tendances socialistes libertaires et démocratiques qui se sont opposées au stalinisme —, défendues à l'époque du communisme totalitaire et rarement entendues dans la Russie actuelle.

La Bibliothèque ouvrit ses portes en mai 1997, quand nous réussîmes à trouver un local public dans ce Moscou aux loyers astronomiques, pour loger un container de livres subversifs que j'ai pu envoyer des Etats-Unis. Aujourd'hui le fonds de la Bibliothèque, unique en Russie, comprend 3. 000 livres, brochures et revues en russe et en autres langues, tous catalogués et informatisés. C'est le seul endroit en Russie où des lecteurs peuvent trouver des ouvrages pourvus d'une perspective critique sur la littérature, les sciences sociales, le marxisme, l'anarchisme, le syndicalisme, le trotskisme, le féminisme et l'histoire du mouvement ouvrier dans différents pays.

La Bibliothèque représente donc un trésor intellectuel pour les militants, les étudiants, les chercheurs et les jeunes qui cherchent un point de vue critique sur le monde et songent à le changer. Elle sert aussi de centre culturel où ont lieu des discussions, des conférences, des séminaires et des réunions de diverses organisations de gauche.

En 1999, le collectif de la Bibliothèque créa le Centre d'Etude et d'Investigation PRAXIS 2001, afin d'entreprendre des publications, des recherches, et l'organisation de conférences sur des thèmes politiques et sociaux. Notre première publication, les *Mémoires d'un révolutionnaire* de Victor Serge, traduites en russe pour la première fois par Julia Gousseva, de notre Centre, sera suivie d'autres publications, y compris *Ville conquise*, roman de Victor Serge traduit par Julia, et un recueil de documents inédits sur les oppositions communistes des années 1920.

Appel au soutien

Depuis la création de la Bibliothèque, nous nous sommes fait beaucoup d'amis de par le monde : écrivains, syndicalistes, universitaires progressistes ou militants gauchistes. Nous apprécions beaucoup votre collaboration et votre soutien. Nous avons créé "Les Amis de la Bibliothèque publique Victor Serge" comme association afin de réunir tous nos amis, anciens et à venir. L'avenir de cette bibliothèque, unique en Russie et menacée par la répression croissante du gouvernement Poutine, dépend largement de la solidarité de ceux qui comprennent la nécessité d'enraciner des traditions socialistes authentiques dans ce pays qui a joué un rôle si essentiel dans le développement des mouvements internationaux de libération et qui en jouera encore à l'avenir.

★ Richard Greeman

rgreeman@excite.com

Contacts :

Email : Praxis2001@mail.ru

Fax : 7 095 292 6511 (indiquer BOX 385)

Pour soutenir la bibliothèque ou adhérer aux "Amis" :
Friends of Victor Serge Library, PO Box 32417, London SE182WY, GB.

Email : friendsvs@hotmail.com

Fax : 44 20 83333 2152.

(1) A lire aussi : *An un de la révolution russe*, récemment réédité par nos soins aux Editions de la Découverte, et deux romans de Serge en format de poche chez Grasset (Cahiers Rouges) : *S'il est minuit dans le siècle* (sur les trotskistes russes en déportation dans l'Oural) et *Les derniers temps* (sur l'occupation de la France en 1940). A venir : de nouvelles éditions des romans de Serge que je prépare avec Alain Martin aux Editions Climats.

2^{ème} Foire Internationale du Livre Alternatif et Libertaire

Gand, Samedi 9 mars 2002, de 10 à 20h - entrée libre

Maintenant que le consensus néolibéral commence à se craqueler, la voix libertaire mérite d'être entendue davantage. Une foire du livre est une bonne occasion pour montrer la richesse de la pensée et de l'imaginaire libertaires, comme le succès de la première édition l'a montré. Cette année aussi, des dizaines d'éditeurs et de distributeurs français, belges, anglais, hollandais et allemands issus du mouvement libertaire ou antimondialiste, du monde associatif et bien au-delà présenteront des publications qui sont souvent difficiles à trouver en librairie.

Conférences

13h00 Présentation de l'ouvrage *Livre accès* par le Collectif Sans Ticket qui revendique depuis trois ans le droit aux transports gratuits

14h30 Projection vidéo *Ni Peones, Ni Patronos* sur la collectivisation à Albalate de Cinca pendant la Guerre d'Espagne. Un documentaire, basé sur des témoignages de survivants, sur les plaies ouvertes que la révolution sociale a laissées dans un petit village espagnol. La régisseuse Hanneke Willemse sera présente.

15h00 Jean Bricmont (UCL, auteur, avec Alan Sokal, d'*Impostures intellectuelles*) sur la pensée de Noam Chomsky et la politique étrangère des Etats-Unis. Chomsky analyse de façon

très critique la politique étrangère US ainsi que les mécanismes sociaux qui lui sont sous-jacents et les mécanismes idéologiques grâce auxquels cette politique est présentée et déformée dans l'opinion publique par la plupart des journalistes et des intellectuels.

Expositions

Apocalypse Cléricale par Malagoli une vingtaine de collages et de dessins montrant pou de complaisance pour les institutions religieuses de ce monde

Voici votre monde : une sélection de caricatures tirées de la presse anarchiste

Crèche (0-12 ans) de 13-18h. - Bar avec des pistolets et de la soupe végétariens au menu

La Foire se terminera avec des concerts et une fête à partir de 21 h. (entrés : E 3,75). Usual Suspects (Louvain, ska-punk), Les Fous du Roi (Liège, ska), puis party avec Bass Tue Crew (collectif DJ)

Description de route

La Foire se trouve à 10 minutes de la gare Gand-Dampoort Si vous venez en train : descendez à Gand-St.Pierre et prenez un train en direction d'Antwerpen ou d'Eeklo (pas besoin d'acheter un nouveau ticket) Descendez à Gand-Dampoort (également sur la ligne Lille-Anvers traversez la canal et suivez la périphérique Dok Zuid jusqu'à la centrale électrique SPE. Puis : première ruelle à gauche et vous êtes arrivé.

★ Pour le programme complet

aboekenbeurs@yahoo.com

<http://www.xs4all.be/~verdan/aboek/>

Onkelinx défend le projet « Vandelanotte »

Pour rappel, il s'agit d'un projet de loi, déjà approuvé par le Conseil des ministres, qui remplace le droit au minimex par un « droit à l'intégration sociale ». Ce projet sera bientôt déposé au parlement.

Il oblige tous les moins de vingt-cinq ans, et certain de plus de vingt-cinq ans que le CPAS désigne librement, à effectuer des démarches d'intégration en contrepartie de cette manne qu'est le minimex, augmentée d'ailleurs de 4% dans l'intervalle. Chaque minimexé devra aussi accepter un emploi que le CPAS propose, tel qu'un contrat d'interim, un emploi article 60 ou tout autre.



Le minimex sera alors activé pour dédommager l'employeur d'embaucher quelqu'un qui sort de la survie à 550 euros par mois (taux isolé), ce qui a souvent perturbé peu ou prou son employabilité en dérégulant son sommeil par manque de chauffage, son niveau d'activité parce qu'il n'y a que quand on ne bouge pas qu'on ne dépense pas, sa santé physique et psychologique, ses bonnes dispositions à l'égard de la société et des autorités, etc. C'est pourquoi, via l'activation du minimex, il faut dédommager... les employeurs.

Par contre, si le minimexé refuse de signer le « contrat d'intégration » qu'on lui impose, pas de revenu d'intégration! S'il le signe mais qu'il n'accomplit pas les obligations qui s'y trouvent, la sanction est d'un mois de privation de minimex; trois mois en cas de récidive dans l'année. S'il refuse l'emploi qu'on lui propose, je crois que la sanction est la même qu'en cas de non respect du contrat d'intégration, mais le projet de loi ne le dit pas expressément. Bagatelle que ces détails : le minimexé n'a qu'à bien se tenir et la question de la sanction ne se posera pas.

En décembre et ce 22 janvier, le parti socialiste organisa au palais des congrès de Liège une consultation publique au sujet du projet Vandelanotte. Le **Collectif de soutien aux minimexés*** ne manqua pas d'y être présent avec de grandes pancartes qui disaient : « Non au travail forcé » et « minimex : un droit! » Quant ils nous virent ainsi affublés, ils crurent que nous allions chahuter; mais il n'y eut pas lieu de chahuter car nous constatâmes avec un immense bonheur que Madame Dekeyser, députée européenne, rejoignait notre position et conseillait à tout le parti socialiste de rejeter le projet de loi. Ce fut aussitôt l'opinion de l'écrasante majorité de la salle.

Négative est aussi l'opinion du Conseil d'Etat, consulté pour un avis malheureusement non publié sur ce projet de loi; et celle d'un service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, qui regroupe d'ailleurs beaucoup des 130 associations signataires de notre plate-forme. Comme notre collectif, ce service veut l'intégration et la mise à l'emploi des minimexés sur une base purement volontaire et l'augmentation du minimex d'une dizaine de pourcent et non de quatre pourcent.

En janvier, Madame Dekeyser n'était plus là et était remplacée par Madame Onkelinx. La partie serait donc plus serrée, d'autant que Madame Onkelinx avait déjà introduit dès 1993 la possibilité pour les CPAS d'exiger des contreparties en échange du minimex. Cela avait donné le cas de ce prof tombé au minimex, qui avait eu le malheur de se sentir à nouveau d'attaque et de proposer au CPAS d'entamer des études syndicalement orientées (genre FOPES) : il se vit aussitôt imposer

par son CPAS de ramener tous les mois, à côté de ses études, vingt attestations de présentation à des employeurs pour recherche d'emploi. Onkelinx déplora bien sûr cet abus isolé (??) mais assura que les CPAS seraient plus raisonnables à l'avenir dans la détermination des démarches d'intégration qu'ils demanderaient aux minimexés.

En janvier, le collectif de soutien aux minimexés n'eut pas souvent le micro, mais de nouveau, des interlocuteurs divers et doués de bon sens parlèrent à sa place. Une juge au tribunal du travail, un directeur d'une ASBL de réinsertion des minimexés, une directrice de CPAS plaidèrent pour la suppression des sanctions et des contreparties imposées au minimex. Là-dessus, Laurette s'énerva un peu et y répondit qu'on ne pouvait pas faire du minimex une allocation universelle. Tollé dans notre groupe : « Nous ne défendons pas l'allocation universelle, nous défendons un revenu subsidiaire pour ceux qui n'ont pas droit à un autre revenu, et ce revenu minimum doit rester ou redevenir un droit sans contrepartie! »

Il est clair que seul le gouvernement défend le projet Vandelanotte : pas la société civile, ni la base du parti socialiste. Mais cette base reste peut-être un peu trop polie. Le collectif de soutien aux minimexés aura encore fort à faire pour empêcher que les parlementaires, par politesse, ne fassent plaisir au gouvernement.

★ Cécily

★ Collectif de soutien aux minimexés

Infos : Bernadette Shaeck (mouchi@swing.be)
ou cecilyfalla@wanadoo.be

révolutionnaires

A las Barricadas

Negras tormentas agitan los aires

nubes oscuras nos impiden ver.

Aunque nos espere el dolor y la muerte

contra el enemigo nos llama el deber.

El bien maspreciado es la libertad

hay que defenderla con fe y con valor.

Alza la bandera revolucionaria

que llevara al pueblo a la emancipacion (bis)

En pie pueblo obrero a la batalla

hay que derrocar a la reaccion

A las Barricadas! A las Barricadas!

por el triunfo de la Confederacion. (bis)

Gay pride

A l'occasion de leur participation à la Gay Pride, le samedi 4 mai, le Klub Radikal, collectif queer de Bruxelles, nous écrit.

Bonjour à vous, partisans actives d'un monde imaginaire,



Comme chaque année, le Klub Radikal de Bruxelles organise, à l'intérieur même de la Lesbian & Gay Pride officielle 2002, le 4 mai, une grande caravane rose mixte, antisexiste, transgenre, anticapitaliste, libertaire, antipatriarchale spécialement pour tous les gens qui veulent revendiquer, manifester, s'exprimer mais surtout s'amuser et montrer qu'il y a des personnes très différentes du milieu homosexuel commercial de Bxl et d'ailleurs! (goudous féministes radicales, collectifs libertaires, punks pédés, queers ⁽¹⁾, transsexuelles dégénérées, acharnistes, bis, hommes d'âge mûr pro-féministes, utopistes, machins heureux, chômeuses prostituées, pédettes, improvisatrices du quotidien, gouins, croisiéristes, jeunes antiautoritaires, tapettes autonomes, squatters, strangéniques, androgynes enragées et bien d'autres encore...).

Nos mots d'ordre informel en ce temps de guerre sainte de charia et de pogroms :

« Contre l'homophobie, niquons les cultes! » ou alors « Faites les folles, pas la guerre! »

Nous espérons beaucoup que « la Caravane des Tantes » (une autre caravane) sera là au même moment malgré l'étrangeté de la date choisie par le comité organisatrice de la LGP. Leur présence serait pour nous un honneur incommensurable; nous croisons les orteils très forts à s'en faire mal aux cuisses! De belles actions et distributions en perspective...

Il faut du monde, beaucoup de monde! C'est d'ailleurs le but premier de cette lettre, vous inviter à cette somptueuse parade enchantée. On compte, donc, sur votre présence et celle de votre entourage plus créatif que jamais. Jongleuses, cracheurs de feu, animations diverses, keupons exhibitionnistes, vieilles dames terroristes, etc. sont les bienvenues. Aussi des déguisements de pétomanes (mexicains si possible), banderoles bariolées chatoyantes, drapeaux noir et rose, ... Bref, il faut que ça pète!! Que ça brille dans tous les sens et de tous les côtés avec plein de couleurs, de fête, de gens qui sourient, se font plein de bisous, sautent et dansent partout dans la rue.

Ce qui prime cette année, pour nous, c'est qu'on veut prendre plus de place dans cette manifestation que les quatre années précédentes. Nous avons bien l'intention de louer du gros son et peut-être même carrément (soyons fous-folles!) un camion. Mais pour ce faire, il faut de la tune évidemment! Alors comment qu'on fait pour en avoir? Et, bien, nous, on va organiser une grande teuf queer le 19 avril à Bruxelles au Magasin 4, pour pouvoir louer du matos et aussi des appareils pour qu'on entende très fort dans la rue notre musique. Histoire que les zombies des chars monstrueusement commerciaux se décrassent les oreilles et pour que monsieur et madame tout le monde découvrent enfin le pur son des étoiles et du crissement des doigts de DJ Klektik sur le vinyle chaud.

La réussite de la journée du 4 mai dépend de cette fête, pour laquelle une participation active de toute personne intéressée sera la bienvenue. C'est bien sûr aussi l'occasion de faire la fête, des rencontres spontanées et passer une soirée tropicale et subversive sous le titre « Titanic ou le naufrage des genres » avec DJ et concerts (vers 23h) de « Arolde » (ex Brochettes) qui vous fera

sautiller à travers sa musique électro-chanson française révolutionnaire ainsi que de nombreuses surprises!! Une grande table de presse sera également organisée, apportez vos fanzines, traks, décors, etc. Nous sommes ouverts à toutes les folies! Venez-y rencontrer des gens de France, de Suisse, des Pays-Bas et d'autres horizons lointains.

Petit guide d'une mutante avertie :

- Nous ne voulons pas des caractéristiques gays consuméristes donc nous ne voulons pas les reproduire. Souvenez-vous bien que nous ne sommes pas des gays mais des mutantes extraterrestres de la brigade câline venue sur la terre pour pervertir les machos.
- Nous réagissons face à l'inefficacité du milieu commercial.
- «La seule position politique possible est une position révolutionnaire» (F. H. A. R)
- Nous ne cherchons pas l'intégration, aussi, au lieu de perdre notre temps à réclamer le droit au mariage, nous nous amusons plutôt à déstabiliser la vie morne des gens mariés.
- Et comme chantait si bien France Gall : *«Dis à ton capitaine que je t'aime, dis à ton capitaine que je m'ennuie sans toi...»* ou *«Résiste... prouve que tu existes!»*
- Free champagne for the queers!
- Une pour toutes, toutes pour une!
- Nique ton genre!

Nous exprimons notre rage face aux techniques de vente ciblées homosexuées et gays (le bel homosexuel riche, actif et discret), exprimons notre rage face à l'image de la femme utilisée dans la pub, féminine et soumise, dans un esthétisme « salope », mises en pâture à des regards machistes qui n'y voient que des femmes objets, objets de désir libérés de certaines valeurs familiales mais redevables de plaisir, jusqu'à épuisement du stock de jeunesse avec le support esthétique d'une populace droguée aux reality-show plus aseptisées et plus propres que la normalité déjà violente.

Et puis, pourquoi pas filmer nos aventures! Avis aux amateurs, conspirateurs vidéastes, adoreurs de l'image peut-être avez vous envie de réaliser un quelconque projet visuel, une action directe de visibilité queer! (Photos compromettantes avec personnage public, dépravation tapette sur la voie publique, orgasme collectif de crêtes à paillettes, collages de stickers érotico-politiques trashes). Utilisation par la suite de toutes ces œuvres à des fins révolutionnaires!

Pour conclure, nous sommes peu nombreuses à Bruxelles pour organiser tout ça. Il n'y a aucun problème pour vous loger une petite semaine si vous avez envie de nous aider à cette tâche! Pour écrire des traks, peindre des slogans sur des banderoles, nous soutenir financièrement ou affectivement, faire jaillir vos talents connus ou cachés etc. Pour plus d'efficacité, contactez-nos à l'avance pour mieux coordonner nos différents projets gluants!

★ Roméo et Julien

membres actifs du Klub Radikal, collectif queer libre, différent et autonome,

★ Section N. O. H., mouton noir et Betty Cyclop.

(Pour tous contacts :
0485/31. 93. 17 ou 0473/72. 84. 86)

(1) Queer = étrange, différent, bizarre, spécial, malade, pd, goudou, enculé, travelo, etc.

Le mot queer est une insulte qui désigne, par un même terme, toute une série d'individu ayant des comportements "hors normes". Son utilisation par une partie du mouvement homosexuel, d'abord aux Etats-Unis, ensuite en Europe, est l'appropriation d'une insulte. Insulte volée aux homophobes et transformée en outil d'identification positive. Utiliser le terme queer, c'est se rappeler comment on est perçu par le reste du monde. C'est une façon d'affirmer qu'on n'est pas des "gens charmants et si raffinés" qui vont se contenter de vivre discrètement pour ne choquer personne.

Racisme

Amis libertaires, amis non libertaires,

DANGER!



Depuis des années déjà, nos supports d'expression de prédilection dans les villes sont envahis d'autocollants incitant au racisme et donnant UN NUMERO DE BOITE POSTALE par lequel les racistes peuvent nouer contact. Les premiers autocollants étaient noir et blanc, les seconds en couleurs, avec tous une croix celtique, symbole du mouvement Occident puis des skin heads racistes (certains ne le sont pas).

J'ai souhaité porter plainte pour incitation au racisme mais la police m'a répondu qu'étant belge et n'étant pas nommément visé, ma plainte n'était pas recevable.

Une fois de plus, nous avons l'illustration que les diverses lois interdisant le racisme ne semblent pas servir à grand chose sinon à déguiser les oligarchies partitocratiques en démocraties bien pensantes. Il m'a été demandé si je faisais partie d'une organisation spécifique, à quoi j'ai préféré répondre par la négative. Apparemment, l'idée qu'un citoyen solitaire n'a pas de poids pour faire appel à la justice n'est pas un mythe.

Un dessinateur semble désormais avoir rejoint les rangs de cette organisation qui recrute via la poste, au détriment toujours de la loi, et qui fait appel aux bas arguments populistes pour attirer des futurs petits soldats. L'extrême droite s'organise de plus en plus et la justice refuse d'ouvrir les yeux.

C'est pourquoi, à tous ceux qui se sentent concernés, je propose de former avec moi-même un dossier de plaintes officielles en vue de faire fermer cette boîte postale et d'en poursuivre les auteurs. Adressez-vous à **Stéphane, au Centre libertaire**. Laissez votre numéro ou votre adresse. Agissons.

Colombie : la guerre sociale et les mouvements de résistance

La Colombie, vue d'ici, avec les maigres sources d'information dont nous disposons, semble un pays désespérément enfoncé dans la violence, déchiré entre ses diverses guérillas et escadrons de paramilitaires, dominé par les cartels de la drogue, bref totalement étranger à notre situation. Pourtant, une fois informé, on se rend compte que les responsables de la misère et de la violence là-bas sont les mêmes que ceux qui, ici, sèment la précarité et l'assujettissement : les multinationales et les gouvernements corrompus.

Un réseau d'organisations colombiennes de divers horizons nous a contactés, au Centre libertaire, pour nous proposer une alliance contre cet ennemi commun international, et nous informer de

**Contre la terreur
globalisée des
transnationales :
globalisons l'unité,
la solidarité et la
lutte populaire.**

l'immense mouvement de résistance populaire qui s'est mis en marche là-bas. S'intéresser à ce mouvement et le soutenir, ce n'est pas de la charité tiers-mondiste, c'est renforcer notre propre lutte contre les mêmes dominants qui, partout dans le monde, se heurtent à une opposition de mieux en mieux organisée, de plus en plus puissante. C'est pourquoi nous proposons une pre-

mière rencontre-débat avec des représentants de ce réseau, en exil en Belgique, le 16 mars au Centre libertaire. Pour préparer cette rencontre, voici déjà quelques documents éloquentes fournis par nos compagnons : d'un côté, les assassinats et intimidations commandés par Coca Cola et Nestlé; de l'autre, la mise sur pied d'une alternative à la justice corrompue, sous la forme d'un tribunal populaire international qui passera notamment par Bruxelles. Dossier long et ardu, peut-être, mais l'information est à ce prix, et l'efficacité du combat aussi.

Le point sur la situation et sur les forces en présence

Richesse et appropriation

Contre la terreur globalisée des transnationales : globalisons l'unité, la solidarité et la lutte populaire.

Notre pays est riche, riche de minerais (premier producteur mondial d'émeraudes, mine de charbon à ciel ouvert, le plus grand filon d'or du monde, des réserves d'argent, de platine, de nickel, d'uranium, de fer, ...), riche surtout d'un métissage de peuples et d'une passion pour construire; et pourtant il vit dans la plus cruelle pauvreté, dans une guerre d'extermination livrée par l'État, les monopoles colombiens et les multinationales, contre la population et ses organisations sociales, avec des moyens psychologiques, culturels, économiques et militaires. Sur cent Colombiens, 60 survivent en vendant aliments et boissons dans les rues, 21 n'ont aucun emploi, 9 travaillent avec des contrats inférieurs à un an, et 10 seulement ont un emploi permanent et stable. Sur cent Colombiens, 63 vivent sous le seuil de pauvreté, 33 appartiennent à la classe moyenne, et 4 sont riches au point de s'approprier 80% des richesses produites par le pays.

Parmi nous qui vivons dans ces conditions d'indigence, 35.000 sont assassinés chaque année, 2.500.000 sont déplacés à l'intérieur, 2.000.000 vivent à l'extérieur du pays, 2.500.000 enfants travaillent dans les rues. L'année passée il y a eu en Colombie 600 massacres, 167 syndicalistes assassinés, et la campagne de terreur officielle est telle que seuls 3% des travailleurs sont syndiqués.

A l'autre extrême, prenons comme exemple la compagnie Coca Cola, qui au début de la décennie gagnait 80 centimes pour chaque peso investi, et à la fin de la décennie, un peso, avec des bénéfices annuels de 45.000.000.000 pesos (24.789.000 euros), tandis que les travailleurs de Coca Cola recevaient un peso au début de la décennie et 25 centimes maintenant. C'est là le

résultat de la violation systématique de la convention collective, et de l'alliance de Coca Cola avec les paramilitaires pour détruire le syndicat : sept compagnons du syndicat assassinés, 300 déplacés, 8.000 travailleurs expulsés, plusieurs sièges du syndicat incendiés, tout cela pour obtenir un rapport coût/utilité de 99%, au prix de l'assassinat, du licenciement, de la menace contre les travailleurs. En Colombie est en train de se développer un grand laboratoire de mondialisation économique et de globalisation culturelle par la voie armée.

Multiples résistances

Mais de l'autre côté, il existe des projets populaires de résistance au génocide culturel et économique, venant des communautés indigènes, des mouvements de négritude, des organisations paysannes, du mouvement syndical (par exemple, le syndicat national de l'industrie alimentaire ou l'Union syndicale ouvrière), des mouvements de déportés de guerre, des communautés en résistances, des mouvements d'économie agricole solidaire, des mouvements de jeunes de quartiers, tous tâchant de construire dans la pratique, au milieu de la guerre, des exercices de démocratie participative, d'économie communautaire, d'éducation populaire explorant des pédagogies alternatives, etc., pour exiger de l'État qu'il arrête la guerre, qu'il juge les coupables, qu'il répare le dommage causé aux victimes, qu'il rétablisse la mémoire des morts, qu'il freine le modèle fasciste de "développement", qu'il exige des Etats-Unis de ne pas participer ni favoriser la guerre en Colombie et qu'il demande aux peuples du monde la solidarité pour arrêter le génocide et construire un nouveau pays dans la paix et la justice sociale.

Ce que nous pouvons faire ici avec votre aide

- construire des Comités Colombie dans les villes où vous pouvez nous aider, pour diffuser la situation de notre pays, susciter et orienter la solidarité avec les communautés, et exercer une pression sur l'État colombien et les multinationales qui possèdent un siège dans votre pays;
- organiser des conférences et des projections de vidéos avec vous, pour susciter des discussions sur la situation et sur les moyens de réponse;
- préparer, diffuser et mettre en pratique le Tribunal Public Populaire, qui se tiendra le 12 octobre à Bruxelles (voir texte suivant);
- participer aux différents groupes qui, de Belgique, travaillent pour la Colombie dans des groupes pour les droits humains, pour les mouvements indigènes et paysans;
- participer, dans la mesure de nos possibilités, aux activités sociales et culturelles que vous réalisez.

Méthodes musclées de dégradation des conditions de travail

Agression brutale de Nestlé contre les travailleurs colombiens

Le terrorisme psychologique est devenu la meilleure arme de la transnationale suisse, contre les travailleurs de l'une de ses entreprises en Colombie, "Comestibles La Rosa S.A.". Depuis fin 2001, celle-ci exerce un violent chantage contre les membres du Syndicat national des Travailleurs de l'Industrie Alimentaire, "SINALTRAINAL-Colombia", les obligeant à renoncer à leurs postes de travail, sous la menace de les licencier avec très peu d'indemnisation. Avec cette politique, Nestlé nous arrache nos droits et tente d'annihiler notre syndicat.

Par l'intermédiaire du chef des ressources humaines de cette usine, M. Gustavo Grisales, Nestlé a annoncé que "vont être appliquées des mesures fortes et non populaires, qui ne nous plairont pas mais qu'ils prendront quand même", "que, parmi l'ancien personnel, beaucoup ne méritent pas de faire partie de l'entreprise et qu'ils n'utiliseront pas le licenciement parce qu'ils sont obligés de le justifier". De toutes manières ils les licencieront. Par la terreur ils chercheront à ce que les travailleurs renoncent et aillent rejoindre les cinq millions de sans-emploi, baisseront les coûts de la main-d'œuvre, les remplaceront par des temporaires et réduiront le nombre de bénéficiaires des conventions collectives. Leur objectif est de détruire le syndicat et d'annihiler la convention collective de travail.

Contre la terreur globalisée des transnationales : globalisons l'unité, la solidarité et la lutte populaire.

Direction nationale de Sinaltrainal, 20 janvier 2002.

Le Tribunal Public Populaire Hector Daniel Useche Beron "Contre l'impunité, SINALTRAINAL demande justice"

Antécédents et caractère du tribunal

Le Tribunal Public Populaire "Contre l'impunité, SINALTRAINAL demande justice" est une expression de lutte permanente des travailleurs organisés dans le Syndicat National des Travailleurs de l'Industrie Alimentaire SINALTRAINAL, pour surmonter les effets dévastateurs du terrorisme d'État et la politique des entreprises multinationales, et qui s'exprime de manière systématique et permanente au milieu des déportations, de la répression, de l'extermination et de la violation des droits politiques, économiques, sociaux et culturels des travailleurs.

L'assassinat de 14 dirigeants ouvriers, dont sept de Coca Cola, les menaces de mort, les déplacements forcés, la création de grossiers montages contre les travailleurs et dirigeants syndicaux pour les emprisonner et criminaliser leur activité syndicale, les violations des sièges syndicaux, des coopératives et des maisons de membres du syndicat, l'extorsion et la séquestration pour obliger les travailleurs à renoncer à leur contrat de travail, au droit d'association et à la protestation syndicale, la violation des conventions collectives de travail, voilà quelle a été la politique systématique pour détruire la SINALTRAINAL, politique qui a

causé ces dix dernières années le licenciement de centaines d'ouvriers des entreprises en Colombie : tout cela a provoqué la réduction de la SINALTRAINAL de plus de 50% de ses membres.

L'État colombien, révélant sa complicité avec les multinationales, n'a ni enquêté, ni jugé, ni sanctionné les auteurs de tant d'horreurs. Au contraire, il continue à leur octroyer de plus grandes garanties pour qu'ils accentuent leur politique de terreur, à travers l'imposition de réformes, la privatisation des entreprises publiques, la création de zones de, la criminalisation de la protestation sociale et l'imposition du Plan Colombie pour une escalade de la guerre et pour l'élimination des organisations sociales.

La lutte des classes (Diego Rivera)



La lutte des classes (Diego Rivera)

L'impunité a été la réponse de l'État à l'exigence de justice que réclament les communautés. C'est pourquoi, le Tribunal Public Populaire, comme partie de la Campagne Permanente, Nationale et Internationale "Contre l'impunité, la Colombie demande justice", cherche à contacter et à sensibiliser les organisations populaires et sociales pour qu'elles prennent conscience du

dommage profond et de la destruction du tissu social que commettent les violations des Droits humains.

Avec cet objectif, nous tentons de participer à la construction du mouvement social contre l'impunité, pour exiger le droit à la vérité sur ce qui s'est passé, le droit à la justice face aux responsables des atrocités et le droit à la réparation pour les victimes de dommages.

Le Tribunal a également l'intention de créer des mécanismes de protection et d'accompagnement, d'une part, des travailleurs du syndicat, d'autre part, de la population victime, afin de protéger leurs rêves et d'assurer leur processus d'organisation, alternative pour un avenir digne.

Nous souhaitons en appeler à la solidarité de ceux qui s'émeuvent encore des assassinats, de la torture, de la disparition, du génocide et de la barbarie à laquelle nous sommes soumis. Nous nous adressons aux hommes et aux femmes munis d'une conscience éthique, qui dans leurs mouvements incarnent des idéaux de dignité pour tous, pour resserrer les liens de solidarité et d'espoir en une nouvelle société.

Parce que nous ne croyons pas à l'impartialité et à l'objectivité de la "justice colombienne", nous faisons appel à la conscience éthique des populations, pour qu'à partir des principes historiques du droit des gens et des peuples, soient jugés les responsables de ces crimes et soit prononcée une sentence.

Objectifs

- Déclarer la responsabilité de Coca Cola et de l'État de Colombie dans la violation systématique des Droits humains, qui se traduit par des assassinats, détentions, déplacements forcés, menaces, licenciements, violations des conventions nationales et internationales.
- Le Tribunal Public doit conduire à ce que tant l'entreprise Coca Cola que l'État colombien cessent leur politique de persécution, criminalisation et extermination des travailleurs et appliquent les normes en vigueur pour le respect des Droits humains et la préservation de l'environnement. Ils doivent également adopter la proposition de la SINALTRAINAL sur la réparation auprès des victimes des agressions.
- Nous espérons réunir la communauté internationale contre les agressions perpétrées contre les communautés dans tous les pays, et renforcer la construction du grand mouvement antiglobalisation.

Déroulement du procès

Le tribunal tiendra son procès en trois sessions : la première aura lieu le 22 juillet 2002 à Atlanta, la seconde le 12 octobre à Bruxelles, la troisième le 5 décembre à Bogota.

Il sera composé de personnalités et de représentants d'organisations sociales de différents pays qui, par leurs principes humanistes, garantiront l'impartialité de l'enquête et de la déclaration politique finale.

SINALTRAINAL fournira l'information sur les cas les plus significatifs de crimes et mauvais traitements commis contre les travailleurs et l'organisation syndicale, par la présentation de témoignages et de documents.

Les représentants des organisations sociales et les personnalités, en toute autonomie, demanderont les preuves qu'ils estiment nécessaires pour vérifier la véracité des faits et les niveaux de responsabilité de l'entreprise Coca Cola et de l'État colombien. Les preuves vérifiées, ils délibéreront et émettront une déclaration politique dans laquelle ils se prononceront sur la responsabilité dans les crimes perpétrés et sur les sanctions à imposer aux responsables. Les organisations représentées dans le Tribunal s'engagent à réaliser les actions définies comme sanctions dans la déclaration.

Aspect organisationnel

Pour garantir le sérieux, l'objectivité et le succès du Tribunal, cinq équipes de travail seront mises sur pied :

- équipe d'enquête : chargée de la documentation sur les faits;
- équipe de travail politique : chargée des relations avec les organisations sociales de Colombie et du monde, pour leur faire connaître le tribunal et obtenir leur appui;
- équipe de diffusion : chargée de tout ce qui concerne la communication, la propagande et la diffusion du tribunal et de ses résultats;
- équipe économique : chargée de coordonner tout ce qui concerne l'obtention des ressources nécessaires;
- équipe de travail international : chargée d'établir et de maintenir les relations avec les différentes organisations et personnes qui, de différents pays, se joignent au Tribunal Public.

Comment se joindre au Tribunal

Il y a différentes manières de se joindre ou de donner son appui au Tribunal Public Populaire :

- souscrire au présent document, en tant que personne ou organisation;
 - faire en sorte que de nouvelles personnes et organisations rejoignent le Tribunal;
 - créer des équipes de soutien et de diffusion dans tous les pays;
 - aider à l'obtention de ressources économiques;
 - participer aux sessions du Tribunal et aux conclusions qui seront émises.
- ★ Pour toute information complémentaire

Sinaltrainaldinal@hotmail.com

Audpubcoka@hotmail.com

★ Dossier présenté et traduit par Annick (Centre libertaire)

Chomsky ou la raison au service de la lutte sociale

Noam Chomsky est l'un des rares intellectuels mondialement connus qui se définisse politiquement comme anarchiste et qui milite comme tel — peut-être même le seul. Voici quelques extraits de différentes interviews qu'il a accordées à des médias de différents pays, un peu avant sa participation au Forum Social Mondial de Porto Alegre. La majorité des questions concernent l'alternative à la globalisation capitaliste, et à cette occasion il redéfinit avec une précision et une méfiance extraordinaires des termes archi-déformés comme "démocratie" ou "anti-globalisation". Il m'a semblé intéressant aussi d'y ajouter une question concernant son travail de linguiste, peu connu dans les milieux politiques mais dans lequel il fait preuve de la même méfiance envers tous les dogmatismes, tout en défendant clairement sa position.

Pelo Tas



Pelo Tas

Ce regroupement d'interviews étant beaucoup trop long pour le publier entièrement, les lecteurs qui voudraient se procurer la totalité peuvent me contacter (Annick astevens@ulb.ac.be) et je l'enverrai par email (attention : en anglais!). Il y a notamment des passages très utiles sur la condamnation des Etats-Unis pour terrorisme au Nicaragua par la Cour Internationale de Justice, sur le conflit israélo-palestinien, sur la situation de plusieurs pays d'Amérique latine,

d’Afrique ou d’Asie, ou encore sur l’utilisation idéologique du vocabulaire.

Pourquoi avez-vous décidé de participer au Forum Social Mondial de Porto Alegre? Qu’en pensez-vous?

Deux réunions ont lieu au même moment. L’une, à Davos, est celle des “maîtres de l’univers”, pour emprunter l’expression utilisée par le London Financial Times, lors de la réunion de l’année passée. L’expression était probablement teintée d’ironie, mais elle est plutôt adéquate. La seconde est le Forum Social Mondial (FSM) de Porto Alegre, réunissant des représentants d’organisations populaires du monde entier, dont la conception des besoins du monde est plutôt différente de celle des maîtres.

Les études d’opinions publiques révèlent que la population se sent en général concernée par ces questions, et s’oppose largement à la politique des maîtres, qui sont soutenus à la quasi unanimité par le milieu des entreprises, les gouvernements et les institutions idéologiques. Les médias sont bien conscients de l’opposition populaire. Le Wall Street Journal, par exemple, a fait remarquer que les opposants aux mal-nommés “accords sur le libre échange” ont une “arme ultime” : la population générale, qui, par conséquent, doit être maintenue dans l’obscurité. Pour la même raison, ces questions ne sont pas posées dans l’arène politique. Mais parmi les parties du public qui ont été informées via les organisations populaires, les unions de travailleurs, les organisations paysannes, les médias indépendants, et d’autres moyens, il est raisonnable d’estimer que le FSM représente un échantillon assez large. C’est pourquoi, pour répondre à votre question, je suis enchanté d’avoir l’opportunité d’y participer.

En ce qui concerne ce que j’en pense, à mon avis, les espoirs pour un avenir décent reposent très substantiellement dans les mains de ceux qui vont se réunir à Porto Alegre et d’autres semblables à eux.

Voyez-vous ce mouvement comme une sorte de nouvelle “Internationale” des forces progressives de gauche? Dans ce sens, devrait-il avoir un programme?

Le but traditionnel de la gauche depuis ses origines modernes est d’amener une forme de globalisation basée sur la participation de la grande masse de la population mondiale, et ce, en conformité avec leurs intérêts — divers, complexes, souvent peu clairs, qui doivent être explorés de manière créative et expérimentale : en un mot, une “internationale”. Il y a eu des efforts préliminaires au XIXe siècle, soit non aboutis, soit détournés par un pouvoir d’État brutal ou par d’autres facteurs.

Le FSM promet de devenir la première manifestation vraiment significative d’une telle globalisation à partir de la base, un projet vraiment bienvenu, qui promet énormément. En ce qui concerne le programme, il y a un certain nombre d’analyses et de perspectives communes. Des programmes ont été formulés dans des rencontres précédentes, et ont conduit à l’action coopérative. Dans quelle mesure il y aura une organisation commune, c’est à définir par les participants.

Quelle est la différence entre l’anti-américanisme et la lutte contre la globalisation?

Traduit dans des termes plus appropriés, il est évident que les luttes populaires contre cette forme particulière d'intégration internationale ne peuvent être comprises comme "anti-américaines", si le terme "américain" désigne le peuple des Etats-Unis. Une raison simple en est que la majorité de la population américaine s'y oppose, et c'est pourquoi les négociations doivent avoir lieu derrière des portes closes, les questions ne doivent pas être posées lors des élections, et les médias doivent maintenir le "voile de secret" sur ce qu'ils savent.

Croyez-vous que les discussions du Forum puissent faire changer l'esprit des hommes au pouvoir ou au moins influencer leurs actes?

Il y a certainement eu une influence sur la rhétorique des pouvoirs dominants, et dans une certaine mesure, sur leur pratique. Même les régimes totalitaires et les dictatures militaires doivent répondre, dans une certaine mesure, à l'opinion publique; et c'est encore beaucoup plus vrai dans les systèmes plus libres et démocratiques. Mais le but ne devrait pas être seulement de conduire les puissants à être moins durs; il devrait plutôt être de démanteler les concentrations de pouvoir illégitime.

La globalisation néolibérale est accusée de nombreux désastres dans le monde, de l'Afghanistan à l'Argentine. Mais les partis politiques comme le Parti des Travailleurs au Brésil pensent que l'alternative est ce qu'ils appellent "socialisme démocratique". Êtes-vous d'accord? Que signifie "socialisme démocratique" pour vous? A-t-il jamais existé un pays à la fois socialiste et démocratique?

Je doute que quiconque pense qu'une forme particulière d'organisation sociale soit LA solution aux "désastres nationaux partout dans le monde". Ceux-ci sont nombreux et variés, leurs causes sont diverses, et il y a de nombreux chemins à explorer, parfois à suivre, pour les améliorer ou les vaincre.

Le "socialisme démocratique" n'est pas un concept simple. Pas plus que l'un de ses composants, "démocratie". Au niveau le plus simple, une société est démocratique pour autant que sa population puisse prendre des décisions significatives dans des matières qui la concernent. On a compris depuis longtemps que les formes de démocratie ont un contenu très limité quand les décisions sur les aspects fondamentaux de la vie sont dans les mains de concentrations de pouvoir privé, et quand la société est dominée par "les affaires pour le profit privé à travers le contrôle privé des banques, du terrain, de l'industrie, renforcé par la domination de la presse, des agences de presse et des autres moyens de publicité et de propagande".

Je ne cite pas le Parti des Travailleurs mais John Dewey, peut-être le philosophe social occidental le plus éminent et le plus respecté du XXe siècle, dont l'intérêt principal était la théorie démocratique et qui était "aussi américain que tarte aux pommes" comme dit le proverbe. En fait, son diagnostic sur les graves déficiences de la démocratie contemporaine et ses recommandations pour y remédier font écho à des idées (et à des actions) qui remontent aux origines des mouvements ouvriers aux EU et ailleurs.

En adoptant un point de vue similaire, Dewey a expliqué que si les formes démocratiques devaient avoir un contenu réel, l'industrie devrait évoluer "d'un ordre social féodal à un ordre social démocratique" basé sur le contrôle par les travailleurs et sur l'association libre, notion clé

du socialisme. A défaut de cela, comme il l'a aussi observé, la politique restera "l'ombre portée sur la société par le gros business, et l'atténuation de l'ombre ne changera pas sa nature". Je mentionne Dewey seulement pour montrer que de telles conceptions sont, ou devraient être, une seconde nature pour ceux qui accordent la moindre pensée au principe démocratique, et, comme je l'ai dit, elles ont été des lieux communs parmi les travailleurs et les mouvements populaires en général pendant longtemps. Il est donc tout à fait approprié qu'elles soient reprises par le Parti des Travailleurs et adaptées à ce qu'ils voient comme problèmes et circonstances spécifiques au Brésil.

Votre travail de linguiste a été considéré comme "élitiste" parce qu'il proposait une base commune à tous les langages, ce qui semblait aux multiculturalistes un mépris des différences culturelles. Mais votre militantisme politique est contre l'élitisme. N'est-ce pas là une fausse contradiction? Des recherches récentes, d'ailleurs, tendent à confirmer votre théorie linguistique.

Est-il élitiste de montrer qu'il y a une "base commune" aux systèmes visuels humains, qui expliquent que les enfants, dans des conditions normales, développent un système visuel humain, contrairement aux insectes, qui varie bien sûr avec l'expérience mais qui repose sur le même moule? Ou, pour prendre une évidence comparable, qu'il y a une "base commune" aux systèmes linguistiques humains, qui expliquent que les enfants, dans des conditions normales, développent un langage humain, contrairement aux chats et aux chimpanzés, qui varie bien sûr avec l'expérience, mais qui repose sur le même moule?

Plus généralement, est-il élitiste de supposer que les plus hautes facultés mentales humaines sont comme tout le reste que nous connaissons dans le monde biologique, et que chaque enfant est, pour cette raison, capable d'acquérir n'importe quel langage humain, ou système moral, ou n'importe quel autre aspect de ce que nous appelons vaguement "culture"? Cela semble élémentaire. En fait, les multiculturalistes les plus extrêmes doivent être confrontés à cette thèse. Un enfant n'acquiert pas une culture en prenant une pilule. Ma petite-fille pourrait acquérir les cultures des aborigènes australiens, des bouddhistes thaïlandais, ou de n'importe quelle société humaine, mais son chat ou son chimpanzé ne pourraient pas, pas plus qu'elle ne pourrait acquérir leur compétence dans beaucoup de domaines.

A moins de croire en la magie, tout cela est fiable à la dotation génétique, qui procure une "base commune" pour ce qui est traditionnellement appelé le "caractère spécifique" d'organismes particuliers; les humains aussi, si l'on prend pour principe qu'ils sont des parties du monde naturel, pas des anges. Evidemment, il y a des questions sérieuses et importantes sur ce qui constitue ce caractère spécifique, y compris la faculté commune du langage. Personne, ni moi ni qui que ce soit d'autre, ne possède une théorie linguistique, et mes propres idées changent virtuellement chaque fois qu'un doctorant se présente dans mon bureau avec de nouvelles réflexions à ce propos. Le travail récent a effectivement clarifié beaucoup de ces questions, parfois dans des sens très étonnants et surprenants, en ouvrant de nouveaux problèmes qu'on n'imaginait pas auparavant. C'est ce qu'on devrait attendre d'un programme de recherche vivant et qui vaille la peine d'être poursuivi.

Guantanamo

Nous assistons à un tournant de l'histoire. De la nouvelle dictature économique supranationale inaugurée par Thatcher et Reagan, nous glissons vers ce qui est à moyen terme son corollaire : la police supranationale, la nouvelle dictature politique supranationale.

C'est ainsi qu'il faut comprendre que ce qui était hier inconcevable arrive aujourd'hui : au vu et au su de tous, les Etats-Unis transforment leur base de Guantanamo en un centre de torture qui est sous leur seule responsabilité, et y appliquent ouvertement une procédure pénale digne de l'Inquisition que leur Congrès a votée il y a peu.

Amnesty, c'est dépassé.

On avait d'abord entendu une rumeur disant que les Etats-Unis chercheraient à installer leurs camps d'exception dans des pays du Tiers-Monde, pour les tenir à l'écart d'une initiative de résistance de la part de leurs propres citoyens. Ensuite, on avait entendu que des prisonniers seraient détenus à Guantanamo, Cuba. Puis, on a vu les images qui relient la première information à la seconde. Suite à ce scandale, on a droit à un flot de paroles diplomatiques et d'euphémismes universitaires qui tentent de noyer le poisson. C'est assez répugnant. Il est enfin possible que dans un proche avenir, Guantanamo devienne une façade utilisée pour tenir d'autres centres de détention à l'écart des curiosités internationales.

Les Cubains observent la base de Guantanamo de loin, du haut d'une colline, à deux kilomètres des cages où les hommes en orange sont gardés par les hommes en vert qui font une demi tête de plus qu'eux. Il faut vingt-quatre heures de voyage en avion de l'Afghanistan à Guantanamo. En voyant arriver les avions et décharger les prisonniers enchaînés, certains à pied et d'autres sur des brancards; en entendant une fois des rafales de mitrailleuses à l'occasion d'un de ces débarquements, les gens du cru ont eu des réactions telles que : *« D'après ce que j'ai vu à la télévision, ces talibans sont incontrôlables et très dangereux. La population de Guantanamo est préoccupée de les voir si près. Pourquoi les a-t-on amenés à Cuba? Le commandant en chef a dit qu'il n'y avait aucun problème. Moi, cela ne me rassure pas du tout. D'abord, ils peuvent nous amener toutes sortes de maladies. Et puis Bush a dit qu'après l'Afghanistan, il allait attaquer d'autres pays. Il y a sûrement quelque chose derrière tout ça et Cuba est toujours sur la liste noire des Américains. »* Comme si les hommes en orange étaient des fous furieux ou des bêtes sauvages!

La base américaine de Guantanamo existe depuis bien longtemps. Autrefois, elle était comme nos actuels centres fermés européens : elle abritait des boat people haïtiens et des réfugiés cubains, tous désireux de rejoindre l'Amérique, terre de liberté. Fermé, l'endroit l'est assurément. Entre la campagne cubaine et la base, il y a d'abord la clôture de barbelés cubaine, puis un no man's land truffé de mines, puis l'enceinte américaine. Celui qui n'aime pas les mines peut préférer négocier avec les requins une évasion maritime. L'histoire se souvient pourtant que des Cubains étaient si ardemment désireux de fuir le socialisme qu'ils ont rampé entre les mines, vers l'Amérique, avec succès. Cette histoire ne dit pas si, à leur arrivée, les Américains leur ont accordé des papiers. Mais peut-être qu'à l'époque, les Américains étaient moins durs que les pouvoirs européens ne le sont actuellement.

En tout cas, on nous assure que l'évasion dans le sens inverse n'aura sans doute pas lieu, car les Américains sont devenus entre-temps des as de la sécurité. C'est présenté aux Cubains comme une sécurité pour eux, et apparemment, du moins d'après ce qui réussit à traverser le filtrage médiatique, les Cubains sont effectivement bien soulagés que les guérilleros détenus n'aient aucune chance.

Ils sont bizarres, ces Cubains.

★ Cécily

Les prisons de l'État

L'état des prisons

Ce dialogue est issu des interventions de Christophe Soulié lors du débat du 19 mai 2001 au Centre Libertaire de Bruxelles, ainsi que d'un entretien avec Xavier Bekaert ayant eu lieu quelques jours après.

Christophe a expliqué en détail l'expérience du Comité d'Action des Prisonniers (C. A. P.) qui a posé un certain nombre de questions sur la prison du point de vue des prisonniers, en France, dans les années 1972 à 1980 et qui a mené des actions autour de la prison et en l'élargissant à la question sociale. Xavier l'a questionné plus en détail sur son parcours personnel et la question de l'enfermement aujourd'hui.

CS : Je veux bien parler de mon parcours personnel, mais uniquement par rapport à ce qui m'a conduit à m'intéresser et à vouloir faire partager mon intérêt à l'histoire du comité d'action des prisonniers en particulier et à la lutte contre l'enfermement en général et par là-même à cette manière bien particulière de poser la question de la prison.

Je n'ai jamais milité au Cap mais il m'arrivait de le lire, ayant des amis qui y étaient abonnés. De même, je suivais l'actualité des luttes à l'intérieur des prisons par la lecture de Libération (le journal des années 70 n'ayant pas grand chose à voir avec l'actuel). Mais je n'étais pas impliqué dans le mouvement. J'avais lu le livre de Serge Livrozet, de la prison à la révolte, lors de sa parution. Je l'ai relu en prison. Comme je l'ai déjà dit, j'ai découvert la prison en y étant détenu. J'étais déjà politisé avant. C'est même cette politisation qui m'a conduit d'une certaine manière à des actes qui m'ont amené en prison. Je suis donc arrivé dans cet univers carcéral avec ma boîte à outil militante que les matons n'ont pas pu saisir lors de la fouille puisqu'elle était dans ma tête : "Justice de classe", "arbitraire", "oppression", "exploitation de la main d'œuvre pénale"... Mais la prison, c'est un univers totalitaire. Je l'ai vécu toute suite comme une situation où il fallait survivre, résister dans sa tête pour ne pas se faire bouffer par cette lente corrosion qui agit sur les corps de tous les prisonniers. J'ai eu des hauts et des bas, des moments d'euphorie et d'autres d'apathie. Il y a même eu des périodes où je ne savais plus ni lire ni écrire. Et d'autres où j'avais l'impression que la prison n'existait plus et où on pratiquait à quelques uns le jeu et la dérision. Mais ce qui est étrange, quand même, c'est qu'au moment de ma libération, par un

petit matin brumeux d'automne, je n'ai rien ressenti de fort. Et pourtant je l'attendais ce moment, quasiment trois ans après un contrôle routier de gendarmerie, mettant fin à une brève cavale, sur une route enneigée du massif central.

Après trois ans d'absence de la vie courante, j'ai eu beaucoup de mal à retrouver mes repères. La période avait changé. C'était très déplaisant. Je me suis engagé dans le mouvement des radios libres. Dans la ville où j'habitais, on a monté avec des anciens du CAP, une émission de radio contre tous les enfermements. Les postes FM étant en principe autorisés à l'intérieur des prisons, il était intéressant de s'inscrire dans cette dynamique pour essayer de briser l'isolement, l'atomisation. Cette nouvelle expérience a duré trois ans, en ce qui me concerne. C'est là que j'ai rencontré des anciens du CAP comme Jean Lapeyrie, Babette Auerbacher, Jacques Lesage de la Haye. Jean et Babette poursuivait l'expérience du CAP, d'une autre manière, en portant le combat sur le terrain judiciaire (ce sont les juges qui remplissent les prisons) dans le cadre du CAPJ (Comité d'action prison-justice) et du réseau défense libre. C'est là que j'ai pu lier mon expérience de la détention et mon expérience politique par rapport à la question de la prison trop souvent posée individuellement et de manière psychologisante ou morale. Avec le CAP ou le CAPJ, la prison est mise en cause politiquement. Elle est analysée en termes économiques et sociaux ce qui devient alors un formidable outil de transformation sociale.

Autrement dit, je n'ai eu aucune envie d'écrire mes mémoires d'ex-taulard, du fait même qu'il existait une mémoire collective, faite de luttes, d'analyses, partant de vécus multiples se liant dans un projet collectif, bousculant la société dans son ensemble par la mise en avant de la revendication absolue de vivre dans une société sans prison. C'est cela qui m'a passionné et qui a été le véritable moteur de ma recherche. Enfin, je tiens à préciser que le sous-titre de mon livre, contribution à l'histoire du comité d'action des prisonniers est très important pour moi. C'est une contribution et un point de vue. Cette histoire, comme toute histoire, doit s'écrire à plusieurs mains, à plusieurs voix, de différents endroits, chacun ayant sa propre légitimité.

XB : On a parlé du CAP et tu as expliqué ton parcours. On arrive au présent. Par exemple quelle est la place de la prison dans l'actualité française?

CS : La prison est revenue dans l'actualité en France depuis un an à peu près, depuis la fin 1999. Il y a eu la publication du livre du médecin chef de la Santé, Véronique Vasseur, qui a été un électrochoc, au vu des réactions de la presse, au niveau de la description qu'elle donnait des conditions d'enfermement à la prison de la Santé comparé aux normes d'habitat classique. La prison se pose toujours de ce point de vue, soit quand il y a un crime de récidiviste on s'étonne qu'elle ne soit pas étanche et qu'il y a des gens qui soient libérés, soit on met en avant les mauvaises conditions des traitements des détenus toujours de manière très extérieure. Soit un médecin, soit la presse s'en fait le relais mais pourtant la question très importante est : "*Qui va en prison?*" ne se trouve pas posée par les grands médias.

Si des chômeurs, des pauvres, des immigrés peuplent majoritairement les prisons, seraient-ce donc des classes dangereuses, des gens foncièrement mauvais, sans moralité? Les études un peu poussées montrent que les sans emplois, les étrangers subissent déjà une discrimination de l'appareil judiciaire par rapport au système de procédure qu'on déclenche par rapport à eux. En France il y a la procédure de comparution immédiate qui est un lynchage judiciaire. On passe très rapidement devant un juge en sortant de la garde à vue et là on est sûr de prendre le maximum. Si

on regarde les chiffres de qui passe en comparution immédiate, ce sont plutôt des sans emplois et des immigrés. Il y a déjà là une première discrimination.

Un autre point de discrimination c'est la justice elle-même, les mailles du filet sont beaucoup plus larges pour les délits économiques, sociaux, qui concernent plutôt les patrons, les gens qui sont dans les affaires que pour d'autres types de délits, plus vite criminalisés et amenant plus facilement en prison, et qui concernent des milieux plus pauvres.

Les trois quarts des gens qui vont en prison après un procès appartiennent aux classes populaires. Les juges, eux sont principalement issus des milieux aisés, des classes dirigeantes. Il y a une proximité sociale qui fait qu'ils comprendront plus facilement certains types de délits que d'autres. Il y a des gens qui passent facilement à travers les mailles. Ce qui est vrai pour les paysans par exemple. Lors des manifestations paysannes, il peut y avoir énormément de dégâts, c'est très rare qu'un paysan soit mis en taule alors que dans d'autres types de manifestations, là par contre il y a du lynchage judiciaire immédiat par rapport à de la casse de voitures ou de vitrines qui peut se produire aux alentours.

On peut expliquer qu'il y a une politique qui amène beaucoup plus certaines catégories sociales que d'autres derrière les barreaux. Ce n'est pas nouveau. C'était le cheval de bataille du CAP de dire que la prison est un outil aux mains de l'Etat contre la classe ouvrière. Aujourd'hui, on peut remplacer le terme classe ouvrière par précaire, les gens qui sont dans des boulots précaires, les sans emplois ou les sans papiers. Mais on a l'impression que tout a déjà été dit, cela a un côté désespérant. Cela ne bouge pas. On sait que la prison fait partie fondamentalement d'un système injuste. Or quasiment plus personne ne la remet en cause dans son existence et non dans son simple fonctionnement.

Néanmoins, as-tu observé une évolution dans le débat sur la prison dans l'actualité récente?

Dernièrement, on a parlé de la libération de Patrick Henry, un type qui avait été condamné à perpétuité pour le meurtre d'un jeune garçon qu'il avait enlevé, puis avait demandé une rançon. Son procès avait été un électrochoc pour la société française, avec la bataille pour la peine de mort. Le débat a un peu évolué. A la télé il y a eu des interviews de personnes qui s'interrogent sur les longues peines. Ça, c'est une question qui est intéressante. On n'en est pas encore à revendiquer de supprimer les longues peines, mais la question se pose. Tout cela peut évoluer.

A propos du bouquin de Véronique Vasseur, on a vu plusieurs positions être prises. L'auteure parle de la prison de la Santé comme d'une prison vétuste où la dignité n'est pas respectée. Le maire du 14ème arrondissement où se situe cette prison a vu l'aubaine, il demande la fermeture de la prison non pas pour supprimer la prison mais pour récupérer l'espace. Il y a une bonne opération immobilière à faire. Les débats peuvent comporter plusieurs tiroirs.

Le Ministre de la Justice a dit : "*On va construire des prisons supplémentaires.*" Est-ce là la réponse à la surpopulation pénale. Et est-ce là la question? Est-ce "*plus de prisons ou trop de prisonniers?*" Mais cette question-là n'est pas encore posée. On va plutôt parler d'améliorer celles qui existent. Mais on n'aborde pas le pourquoi de la surpopulation. Cependant on connaît les causes. Elles ont été analysées : Il y a plus de longues peines, de moins en moins de remises de peines, moins de libérations conditionnelles. Cela se traduit par un vieillissement de la population

pénale. Il n'y a pas forcément plus de prisonniers qui arrivent en prison mais ils restent plus longtemps.

Il y a d'autres exemples de médecins ayant abordé la question de la prison de manière originale?

Un médecin, le Docteur Bonin, qui a écrit *La santé incarcéré* dans les années 1980, parle d'une enquête qui a été faite sur les prisons du Rhône-Alpes et parle des problèmes de santé non pas générés à partir des mauvaises conditions de détention mais par la prison elle-même. C'est déjà plus inté

intéressant car quand on dit que la prison doit être la privation de liberté et rien d'autre, on voit qu'il y a d'autres problèmes au niveau des sens, soit qui sont complètement exacerbés soit complètement atrophiés, au niveau de la vue, l'absence de perspective, d'horizon. Il y a certain bruit, dans une cellule. On essaie de les interpréter, bruits de clefs, d'invectives, de portes. Ce médecin dit que cela peut provoquer des troubles assez graves au niveau des sens. Cela peut poser un problème au niveau de ce qu'ils appellent la "réinsertion".

Que peut-on dire sur la pauvreté en prison?

Une étude d'Anne-Marie Marchetti, sociologue, qui a travaillé sur la pauvreté en prison, établit que la prison est constituée principalement par ce que l'on peut appeler le sous-prolétariat et que les gens entrent pauvres en prison et en sortent encore plus pauvres.

Ce que j'ai vu quand j'y ai été, c'est que l'immense majorité des prisonniers n'ont pas de tunes mais c'est vrai qu'il peut y avoir quelques uns qui sont à l'aise au niveau de la cantine ou de l'achat des produits. L'arbre qui cache la forêt. La télé est accessible mais elle est payante. Il y a un chômage énorme et le travail pénal est très mal payé. Ceux qui travaillent n'ont pas beaucoup de droits. Les gens sont déjà pauvres, ont du mal à subsister, leur famille à l'extérieur a du mal à joindre les deux bouts. S'ils sont dans des prisons un peu éloignées du domicile, cela pose un problème pour les visites, le parloir. Tout cela fait que les gens s'appauvrissent.

Et les droits du travail en prison?

Le droit du travail ne rentre pas en prison. Il y a eu une manif au 1er mai autour des revendications sur le travail des détenus. À Paris un collectif s'est monté pour que le droit du travail s'applique en prison. Le droit de grève n'est pas reconnu. Les licenciements sont expéditifs. On peut être viré du jour au lendemain. Sans indemnités.

J'appartiens à un mouvement de lutte contre le chômage et la précarité qui s'appelle "*Agir ensemble contre le chômage*" (A. C.). Le droit aux minima sociaux en prison fait partie de nos revendications. Les prisonniers sont interdits de RMI (l'équivalent en Belgique du minimex). Ils ne touchent pas non plus les ASSEDIC même s'ils ont travaillé avant leur incarcération puisqu'on ne peut les toucher que si l'on fait des recherches "actives" d'emploi. La seule allocation qui rentre en prison, c'est l'allocation adulte handicapé mais alors le système pénitencier en prélève 80 % du montant pour les frais d'entretien (soit 20 % de 3. 000 FF par mois). Or, par exemple, les gens atteints du sida ont besoin de fric pour acheter les médicaments, avoir une nourriture correcte. L'association ACT UP fait des actions sur ce terrain.

L'allocation d'insertion à la sortie de prison n'est pas énorme, 1. 600 FF. L'allocation "parent isolé" devrait rentrer en prison et concernerait pas mal de femmes qui ont des enfants. Aujourd'hui ce n'est pas le cas et l'enfant est placé ailleurs.

Dans tes discussions, tu insistes souvent sur le fait que dans le débat actuel sur la prison il y a un grand absent. Lequel?

Le grand absent, c'est la parole du prisonnier. Il n'y a pas de mouvement de l'intérieur des taules qui pose la question du point de vue des prisonniers eux-mêmes.

On a des sociologues et des chercheurs qui étudient ce problème. Il y a également des matons qui s'expriment de leur point de vue. Les syndicats de matons sont très présents sur ce terrain. Ils ne sont pas forcément unis ni homogènes. Il y a aussi l'OIP (Observatoire international des prisons). Ce sont des gens qui collectent des infos et qui les distribuent. Il y a différentes personnes qui s'expriment mais il y a un grand absent qui était présent dans les années 70 et une partie des années 80 : ce serait l'équivalent du CAP dans les années 70 et d'autres mouvements, pour les années 80. Ils ont porté la parole des prisonniers en lutte mais ils n'existent plus.

Mais cela pourrait revenir. En France il y a près de 3. 000 sans papiers en taule. Il peut y avoir ceux qui les soutiennent qui arrivent en prison aussi. Il existe des mouvements de chômeurs qui commencent à s'emparer de cette problématique. Un autre mouvement qui travaille aussi sur la prison à partir de son vécu, c'est le MIB (Mouvement Immigration Banlieue) qui essaie de faire la lumière sur les "suicides" en détention.

Seulement le système a fait beaucoup de progrès pour empêcher la contestation d'émerger. Il y a une gestion de la population pénale qui s'est adaptée aux révoltes des années 70. Il y a un système de bâtons et de carottes qui fonctionne bien, un système qui individualise pour mieux atomiser.

Quel est le rôle avoué de la prison? Et le remplit-elle?

La prison prétend remettre les gens dans un certain système, à la fois punir et amender, donc transformer la personne. De ce point de vue là on peut dire que c'est un échec. Ce sont les révolutionnaires français qui ont mis en place la prison autour de l'idée d'amender la personne. C'était une rupture avec le supplice, l'arbitraire. Il fallait remettre la personne dans le droit chemin. Ils se sont tout de suite aperçu que c'était l'échec, comme le fait remarquer Michel Foucault. Ils ont analysé cela tout de suite. Ils n'ont pas créé la prison pour arriver à un échec mais ils ont utilisé cet échec de manière stratégique. Cela les intéressait que ce système existe pour trier les "bons pauvres" et les "mauvais pauvres". Les récidivistes, c'était des gens que l'on pouvait relativement contrôler. Foucault disait que cela avait été intéressant pour le pouvoir de créer une délinquance professionnelle, de pouvoir avoir un milieu identifiable, qu'ils pouvaient contrôler, mettre des indices. C'était un des effets intéressants de la prison, du point de vue du pouvoir, de l'ordre établi.

Actuellement, il y a aussi un modèle américain qui peut s'infiltrer en Europe sur la manière de gérer le chômage. Le système américain depuis les années 80 criminalise davantage les pauvres. Le but du jeu étant de mettre les gens au travail, dans les conditions actuelles du marché du travail, c'est-à-dire du meilleur profit possible : la flexibilité, la précarité. De l'État providence qui

correspond au modèle fordiste, on est revenu à l'État pénitence. Le sociologue Loïc Wacquant montre que s'il y avait le même taux de chômage aux États Unis qu'en Europe actuellement, il y aurait aussi le même taux de prisonniers. Le chômage est très faible aux USA mais les prisons sont pleines. La prison est bien là bas un outil de gestion du chômage et de la précarité.

La prison dans ce qu'elle prétend être est un échec. Par contre si elle sert à autre chose, par exemple, à gérer des populations, d'une certaine manière, d'un certain point de vue, alors elle réussit. Elle est un des instruments du maintien d'un certain ordre. Mais à ce moment là il faut le dire et en débattre.

En parlant des USA, qu'en est-il de la privatisation de la prison?

La privatisation des prisons et les multinationales carcérales qui se sont constituées donnent une assise économique très forte à ce système. On fait du profit maintenant avec les prisons. On voit que les prisons peuvent devenir rentables au niveau du travail carcéral. On a une forme d'esclavage qui se met en place. Aux Etats-Unis il y a un complexe carcéro-industriel (c'est le terme qu'ils emploient). En France avec ce que l'on appelle "les treize mille" (c'est à dire l'arrivée du privé dans les prisons depuis les années 90), on a cela également avec des sociétés comme SODEXO qui gèrent les prisons, donc ils ne font pas la surveillance mais ils font tout ce qui est travail pénal, "hôtellerie", restauration, vente des produits en cantine. C'est une manière de renforcer le système.

Pascal Marchand faisait remarquer que l'industrie pénitentiaire est le troisième employeur aux Etats Unis.

La prison est un terrain très sensible actuellement par rapport à ce qui se joue au niveau des nouveaux rapports

de production basé sur cette précarisation très importante. On sent peser cette criminalisation des pauvres. Il y a aussi cette idée de remettre les gens au travail forcé ce que l'on appelle le "workfare". On le sent avec la nouvelle convention chômage qui va rentrer en vigueur en France le 1er juillet et appuyé par une idéologie républicaine très forte centrée autour du rétablissement des autorités traditionnelles en piste : l'instituteur, l'adjudant, tous les modèles qui se sont un peu effondrés et qu'il serait temps de restaurer pour redonner un sens au "vivre ensemble". Il y a eu un manifeste de ces républicains qui sont actuellement les apôtres de cette "tolérance zéro", ce que moi j'appellerais l'intolérance maximum. La tolérance zéro a été théorisée par la police new-yorkaise pour en finir avec la criminalité. Selon eux le premier acte de délinquance commence avec des jeunes qui discutent ensemble en bas d'un immeuble. Après cela il y a la vitre cassée. Si on ne réagit pas tout de suite on va vers la grande criminalité. Pour eux il y a continuité, ce qui n'est pas du tout établi. On retrouve ça dans ce courant républicain souverainiste autour de Chevènement, Pasqua et compagnie, ainsi que des intellectuels autour de la revue "Esprit", revue qui, curieusement, soutenait dans les années 70 les mouvements des prisonniers, et qui maintenant se trouve dans cette offensive républicaine pour la tolérance zéro, au nom d'une violence qui gangrènerait toute la société. Il y a aussi des sociologues patentés qui travaillent directement avec les flics dans un organisme qui s'appelle en France "*L'institut des hautes études de sécurité intérieure*". Lisez les publications des cahiers de la sécurité intérieure, c'est pas triste. Ils théorisent vraiment la guerre de classes.

Est-ce qu'il n'y a pas un double emploi des classes dangereuses, comme matons et comme prisonniers? Elles se contrôlèrent elles-mêmes.

Je pense que les matons avant étaient issus du même milieu que les détenus, le CAP a été un mouvement de prisonniers qui a essayé de se rapprocher de certains matons en disant "*on est du même milieu, on des victimes du même système*". Actuellement le milieu des matons a beaucoup évolué avec l'effet du chômage. Il peut y avoir des gens qui peuvent avoir des licences de droit. Il y a un syndicat CGT Maton qui a évolué beaucoup. Ils étaient hyper sécuritaires dans les années 70 à tel point qu'ils ont été dissous par la confédération pour leurs positions droitières : ils étaient pour la peine de mort, pour l'isolement. Ils soutenaient Giscard en 81. Il s'est reconstruit dans les années 83 avec d'autres gens. Eux ils font une analyse de classes. Mais ils ne sont pas très représentatifs du milieu.

Que penses-tu de l'abolition de la prison?

Je revendique l'abolition de l'enfermement, cela veut dire une autre manière de voir les rapports sociaux.

Les étrangers détenus pour infraction à la législation sur le séjour, à qui ont-ils fait du mal? À personne. La loi les envoie en prison sur une simple appartenance à une catégorie qui est criminalisée de fait. Je prône la liberté de circuler, donc je ne peux pas me retrouver dans les lois sur le séjour des étrangers. Même d'un point de vue "classique", ils n'ont rien à faire en taule.

Si on modifie la législation sur les stupéfiants, on peut libérer de suite tous ceux qui sont en taule pour la dope. La prison ne sert en tous cas strictement à rien pour eux.

Au niveau de la violence, la famille est le lieu le plus dangereux. Les crimes les plus graves sont commis en famille. Le problème est peut-être au niveau de la famille. Que ce soient les problèmes d'incestes, de violence, meurtres, coups et blessure, cela se passe beaucoup en famille. Il faut se pencher là-dessus, il y a là sans doute des problèmes, mais je ne pense pas que la prison y réponde non plus. Ce qui est certain, c'est que la famille est un espace hautement criminogène.

Une société non fondée sur la défense de la propriété, sur le culte de la compétition, sur l'accumulation produirait certainement d'autres rapports sociaux. C'est là que se trouve peut-être bien la clé qui ouvrira toutes les prisons.

Remerciements à Yves pour avoir organisé la conférence et à Boubou pour avoir pris le temps de retranscrire l'enregistrement audio.

Christophe Soulié est l'auteur de *Liberté sur paroles, contribution à l'histoire du Comité d'Action des prisonniers*, Analis, Bordeaux, 1995.

Agenda

Manifestations

- **Manifestation contre le procès des délégués des Forges de Clabecq.** *Devant le Palais de Justice de Bruxelles. Lundi 4 mars 8h30.*
- **Action de soutien aux camarades allemands arrêtés suite à la manif du 14 décembre 2001.** *Palais de Justice de Bruxelles, 50ème chambre, Salle Conseil de Guerre. 11 mars à 9h. .*
- **Manifestation devant le centre fermé pour réfugiés de Vottem.** *Départ : Citadelle de Liège (rue des Glacis). 17 mars à 14h30.*
- **Actions contre le Sommet Européen de Barcelone.** *Départ en car le 14 mars (contacter D14 au 0473/74.57.66). 15 et 16 mars.*

Conférence-débat

- **Colombie : la guerre sociale et les mouvements de résistance** (voir dossier dans ce numéro). *Au Centre Libertaire. Samedi 16 mars à 15h.*

Les Chœurs de la Marée Noire

- **Atelier chants révolutionnaires.** *Au Centre Libertaire. Samedi 23 mars à 16 h.*

Au fifty one - ciné-club

Ouverture d'un ciné-club au Centre Libertaire. Tous les troisièmes samedis du mois, un film à thème sera projeté et suivi d'une invitation à débat, sur les thèmes évoqués dans le film. Spectacle gratuit pour tous bien évidemment.

- **L'an 01**, de Jacques Doillon. **Thème : le rêve stéréotypé de l'anarchie.** *Au Centre Libertaire. Samedi 23 mars à 18h.*

Foire du livre alternatif

- **Samedi 9 mars de 10 à 20h.** *Intercultureel centrum 'De Centrale'. Kraankindersstraat 2, Gent/Gand.*

Journées portes ouvertes

Expo Photos / Jonglerie / Bouffe (Vegan) / Reportages / Theatre / Concerts / Artisanat / Projections. 9 et 10 mars à partir de 13h jusque tard dans la nuit. *Les Squats. Au 111, rue de la Barak. Louvain-La-Neuve. Contact : 0496/45. 44. 78 ou squatcentonze@yahoo.fr*

